



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

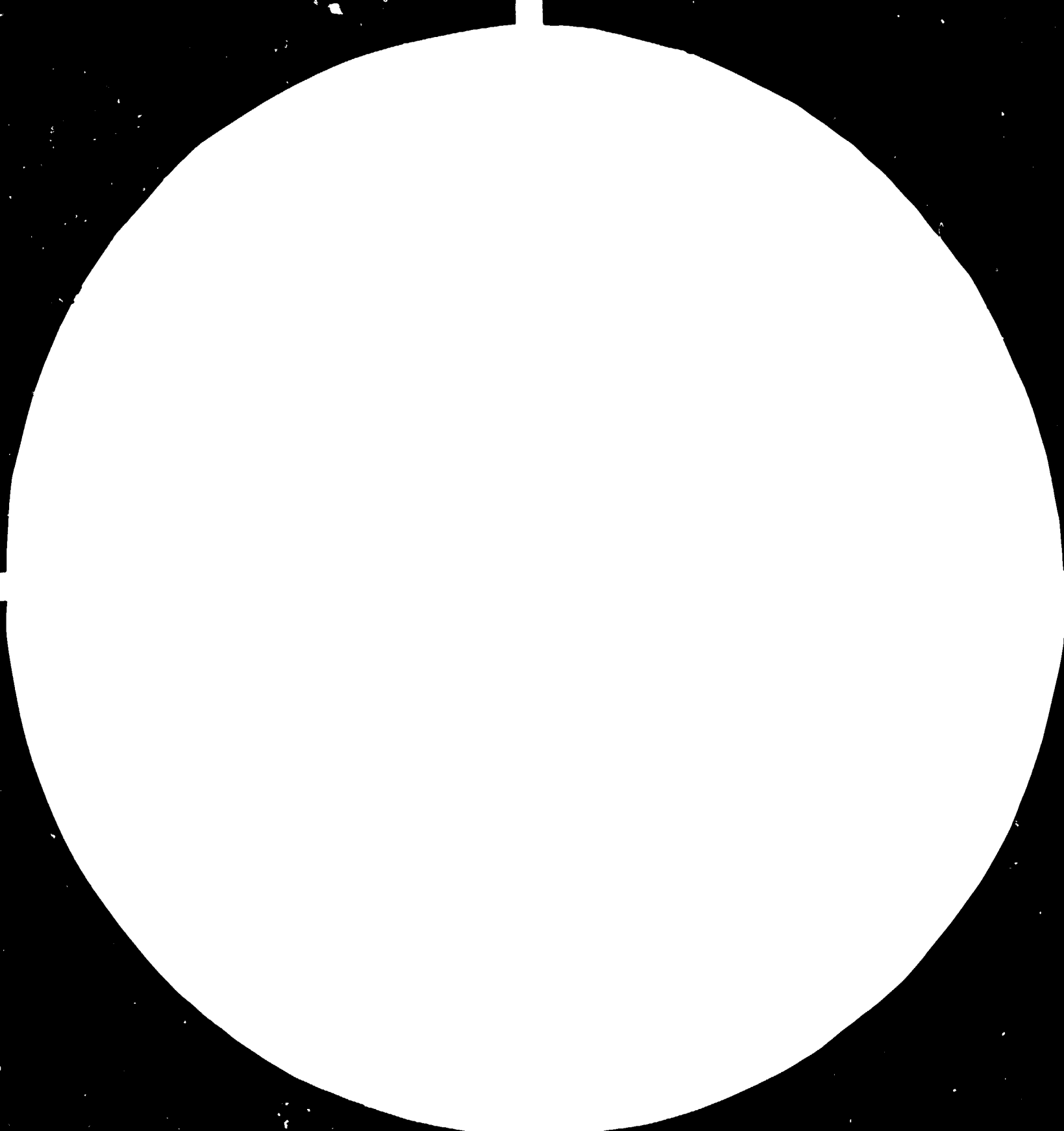
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

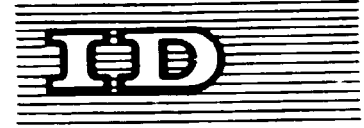




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010A
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



14637 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.439/2
7 mai 1985

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion d'experts de haut niveau
sur la dette extérieure de l'Afrique
dans le secteur industriel

Vienne (Autriche), 14-17 mai 1985

TENDANCES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET MESURES ENVISAGEABLES*

Document établi par
le secrétariat de l'ONUDI

*Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : TENDANCES GLOBALES	5
1.1 Evolution structurelle de la production industrielle	5
1.2 Exportations d'articles manufacturés	7
1.3 Dépendance vis-à-vis des importations	12
1.4 Structure de la dette de l'Afrique	16
1.5 Composition de l'aide publique au développement (APD)	27
DEUXIEME PARTIE : ROLE DU SECTEUR MANUFACTURIER DANS LA REPRISÉ AFRICAINE	31
TROISIEME PARTIE : GESTION DE LA DETTE INDUSTRIELLE	37
3.1 Options politiques à court terme	37
3.2 Politiques à moyen terme	40
QUATRIEME PARTIE : CONCLUSION	46

LISTE DES TABLEAUX

1. Croissance de la valeur ajoutée manufacturière
2. Distribution entre pays et part dans l'ensemble de l'activité économique de la valeur ajoutée manufacturière, 1973 et 1981
3. Résumé des données concernant la part des importations dans la consommation apparente de certains produits, dans 40 pays d'Afrique
4. Pays d'Afrique situés au Sud du Sahara. Structure de la dette (1972-1983)
5. Taux d'intérêt moyens des prêts
6. Principaux indicateurs d'endettement pour les pays en développement africains et certains pays en développement extérieurs à l'Afrique
7. Engagements officiels à l'égard de l'industrie en ASS (1978-1983), selon le Système de notification de l'OCDE
8. Estimation des courants nets de capitaux étrangers reçus par le secteur manufacturier en ASS (1978-1983)
9. Produits à indice d'avantage comparé 1, dans cinq pays d'Afrique, 1976-1978

INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, le processus de développement industriel a accusé un net ralentissement en Afrique. Le taux de croissance de la VAM par habitant, qui s'était établi à 4,5 % au cours de la période 1963-1973, est tombé à environ 2 % au cours de la période 1974-1984^{1/}. Le secteur industriel a connu des difficultés croissantes du fait de la détérioration générale de l'économie des pays africains et de l'aggravation de la conjoncture internationale. Dans le présent document, on essaie de déterminer les principaux changements subis par les structures industrielles en Afrique au cours des dernières années en vue de définir les options qui s'offrent aux responsables de l'élaboration des politiques pour revitaliser le secteur industriel. Ce faisant, on a accordé une attention particulière aux incidences qu'exerce l'accroissement de la dette des pays africains sur leurs perspectives de développement industriel.

Le présent document est divisé en trois parties. Dans la première, on donne un aperçu de l'évolution globale de la production et du commerce de biens industriels et de la structure de la dette des pays africains et de l'aide financière consentie à leur industrie. Cette partie a également pour objet de fournir une base permettant de déterminer dans quelle mesure les structures industrielles en place en Afrique sont vulnérables aux chocs extérieurs. Sa principale lacune tient au fait que la part de l'industrie dans l'ensemble de la dette africaine n'y est pas chiffrée avec exactitude; pour ce faire, il faudrait réaliser des recherches approfondies sur la question^{2/}. Dans la deuxième partie, on examine les arguments en faveur d'une restructuration industrielle en Afrique et on y conteste en particulier l'opinion selon laquelle l'arrêt du processus d'industrialisation en Afrique est inévitable compte tenu de la situation économique actuelle. Enfin, dans la troisième partie, on examine les moyens d'action qui s'offrent tant à court terme qu'à moyen terme pour réduire la vulnérabilité du secteur industriel en Afrique et accroître sa capacité à produire des recettes en devises étrangères.

^{1/} Sauf indication contraire, tous les chiffres cités sont extraits du document intitulé "Africa in Figures" qui a été publié en février 1985 sous la cote UNIDO/IS.517.

^{2/} Une proposition dans ce sens sera présentée dans un document concernant la dette extérieure et le secteur industriel en Afrique qui est en cours d'élaboration.

PREMIERE PARTIE : TENDANCES GLOBALES

1.1 Evolution structurelle de la production industrielle

Au cours de la période 1963-1982, les taux de croissance enregistrés en Afrique dans le secteur manufacturier étaient comparables à ceux enregistrés dans les autres pays en développement. Ainsi, la VAM a augmenté de 7,3 % par an au cours de la période 1963-1973 et de 5,4 % au cours de la période 1973-1981. Selon les estimations de la Banque mondiale, les taux de croissance de la VAM dans l'ensemble des pays en développement à faible revenu (à l'exclusion de l'Inde et de la Chine) se sont établis à 6,7 % au cours des années 60 et à 3,2 % au cours des années 70. Dans les pays en développement à revenu intermédiaire, cette augmentation a été respectivement de 7,3 % et de 5,3 % au cours des mêmes périodes^{3/}. Bien que les estimations de l'ONUUDI et celles de la Banque mondiale ne soient pas directement comparables, étant donné qu'elles portent sur des périodes différentes et qu'elles reposent sur des indices des prix différents, les taux de croissance enregistrés dans le secteur manufacturier en Afrique semblent normaux.

Toutefois, il convient de noter que ces chiffres cachent dans une certaine mesure trois différences importantes. Tout d'abord, dans la plupart des pays d'Afrique, le secteur manufacturier est, tant en termes absolus que relatifs, considérablement plus restreint que dans de nombreux autres pays en développement^{4/}. Les taux de croissance relativement élevés qui ont été enregistrés s'expliquent donc en partie par le caractère limité de la base industrielle en Afrique. Deuxièmement, les résultats enregistrés par les pays africains dans le secteur industriel se sont considérablement détériorés par rapport à ceux des autres pays en développement. Troisièmement, on peut observer des variations anormalement élevées entre les taux de croissance des différents secteurs industriels au niveau national.

^{3/} Banque mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, 1984.

^{4/} En 1982, la part de la VAM dans le PIB était d'environ 8 % dans le cas des pays africains à faible revenu, et elle s'établissait en moyenne à 14 % pour l'ensemble des pays appartenant à ce groupe. Les chiffres correspondants pour les pays africains à revenu intermédiaire et l'ensemble des pays appartenant à ce groupe s'établissaient respectivement à 13 et 20 %, Rapport sur le développement dans le monde, 1984.

Les taux de croissance enregistrés par les pays africains au cours des périodes 1963-1973 et 1973-1981 sont présentés dans le tableau 1. Au cours de la période 1973-1981, 22 des 49 pays pour lesquels des données sont disponibles, ont enregistré des taux de croissance négatifs de la VAM par habitant alors que seulement deux d'entre eux avaient enregistré des taux négatifs au cours de la période 1963-1973. Le fait que, dans le cas de 18 des 49 pays mentionnés dans le tableau 1, la part de la VAM dans le PIB a baissé entre 1973 et 1981 confirme également cette évolution négative dans les industries de transformation dans leur ensemble. Dans trois pays, à savoir la Gambie, le Soudan et la Tanzanie, la part de la VAM dans le PIB a chuté de plus de 50 % au cours de la période 1973-1981.

La baisse des taux de croissance s'est accompagnée d'une concentration accrue des activités industrielles. Comme le montre le tableau 2, la part des quatre pays les mieux placés dans la VAM de l'Afrique a augmenté, passant de 44,6 % en 1973 à 55,6 % en 1981, alors qu'à cette date leur population représentait 35 % de la population africaine totale. Quant aux quatre pays les moins bien placés, leur part a baissé, passant de 0,15 % à 0,06 %. Trente et un pays ont enregistré une baisse de leur part dans la VAM du continent. Cette part a été réduite de plus de moitié dans le cas de 10 pays et elle a doublé dans le cas de deux autres. Les 20 pays les moins bien placés, dont la population représente environ 12 % de la population totale de l'Afrique, produisent approximativement 4 % de la VAM totale du continent. Dans la plupart des cas, la VAM de chacun d'entre eux s'élève à moins de 100 millions de dollars. Dans au moins sept pays, le secteur manufacturier est pratiquement inexistant : sa production représente moins de 5 % du PIB officiel et ce chiffre serait sans doute encore beaucoup plus faible si l'on pouvait tenir compte du secteur de subsistance.

La gamme des productions témoigne également de cette forte concentration des activités industrielles en Afrique. Il ressort des estimations relatives à la répartition intersectorielle de la VAM dans neuf pays africains importants (Égypte, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Tunisie, Tanzanie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe) que la part des produits alimentaires et des textiles est tombée de 52,2 % en 1973 à 44,2 % en 1980. Toutefois, la part des biens de consommation non durables, qui s'établissait à près de 75 % en 1973, était toujours supérieure à 60 % au début des années 80. La part des biens d'équipement - principalement des ouvrages en métal et du matériel de transport assemblé sur place - a plus que doublé au cours de cette période et s'établit actuellement à environ 20 % de la VAM. En 1973, les secteurs industriels intermédiaires (articles en caoutchouc,

produits chimiques divers et produits à base de minéraux non métalliques) avaient les taux de productivité (valeur ajoutée par employé) les plus élevés. Cette tendance a persisté d'une manière générale au début des années 80, mais la productivité dans certaines industries des biens de consommation et en particulier dans l'industrie alimentaire a également augmenté. Le coefficient d'association entre la productivité du travail et la valeur ajoutée moins les salaires est positif mais relativement faible par rapport au niveau international. Dans certains pays, comme par exemple le Kenya, ce coefficient a baissé considérablement entre 1973 et 1980. La valeur extrêmement faible (qui dans de nombreux cas tend vers zéro) du coefficient de corrélation des rangs des différents secteurs calculé sur la base des niveaux de productivité du travail et des taux de croissance de la production enregistrés au cours de la période 1973-1980 est encore plus significative. Les secteurs industriels dont l'expansion a été la plus rapide (matériel de transport, machines électriques et non électriques) étaient loin d'être parmi les plus productifs. En revanche, les industries les plus productives (industries chimiques, produits chimiques divers, produits en caoutchouc et produits alimentaires) ont enregistré des taux de croissance modérés. La croissance industrielle a donc été davantage le fruit d'investissements accrus de ressources financières et matérielles que d'une utilisation plus rationnelle des ressources existantes. Les bénéfices susceptibles d'être investis qui ont été réalisés dans le secteur industriel sont restés relativement faibles.

1.2 Exportations d'articles manufacturés

La stagnation des recettes d'exportation est également révélatrice d'un manque d'efficacité dans le secteur industriel. D'après les estimations de l'ONUDI, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales d'articles manufacturés, qui était de 0,48 % en 1970, est tombée à 0,36 % en 1980. Au cours de la même période, la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale a augmenté, passant de 0,73 % à 0,97 %^{5/}. L'écart grandissant entre les taux de croissance de la production et des exportations révèle une détérioration progressive des résultats enregistrés par l'Afrique pour ce qui est du commerce d'articles manufacturés. Au cours de la période de 1973-1981, les exportations prises dans leur ensemble ont augmenté plus rapidement que

^{5/} ONUDI, L'industrie dans un monde en mutation, ONU New York, 1983, p. 114 à 115.

TABLE 1

GROWTH OF MANUFACTURING VALUE ADDED, SELECTED PERIODS AND YEARS
(AT CONSTANT 1975 PRICES)

TABLEAU 1

CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE
(EN PRIX CONSTANTS DE 1975)

Country or area	Total MVA VAM totale		Per capita MVA VAM par habitant				Pays ou zone
	Growth rates (percentage)		Taux de croissance (pourcentage)		Value - Valeur (dollars)		
	1963-1973	1973-1981	1963-1973	1973-1981	1973	1981	
Africa	7.3	5.9	4.5	2.9	38	46	Afrique
Algeria	12.8	7.0	9.7	3.5	75	94	Algérie
Angola	10.2	-10.0	8.3	-12.2	51	15	Angola
Benin	6.0	-4.2	3.2	-7.0	14	10	Bénin
Botswana	6.2	17.3	3.9	14.0	24	88	Botswana
Burkina-Faso	18.3	4.1	15.7	1.5	17	18	Burkina-Faso
Burundi	13.8	5.0	11.9	2.8	12	15	Burundi
Cameroun	2.5	6.4	0.6	4.0	40	55	Cameroun
Cape Verde	9.0	3.2	6.2	1.4	15	17	Cap-Vert
Central African Republic	6.6	1.5	4.5	-0.7	26	22	République centrafricaine
Chad	5.4	-4.6	3.4	-6.5	15	9	Tchad
Comoros	7.2	-5.1	4.4	-8.0	17	11	Comores
Congo	0.3	1.7	-2.0	-0.9	45	38	Congo
Egypt	3.3	8.2	0.9	5.5	57	87	Egypte
Equatorial Guinea	5.1	-16.1	3.1	-18.0	20	5	Guinée équatoriale
Ethiopia	8.2	3.6	5.6	1.6	11	12	Ethiopie
Gabon	10.9	14.3	9.9	12.8	20	222	Gabon
Gambia	3.5	-12.0	0.3	-14.5	20	6	Gambie
Ghana	6.9	-0.5	4.7	-3.6	67	50	Ghana
Guinea	3.3	2.6	1.1	0.1	11	10	Guinée
Guinea-Bissau	8.4	3.4	8.2	1.6	3	3	Guinée-Bissau
Ivory Coast	10.7	8.7	5.5	4.9	70	100	Côte d'Ivoire
Kenya	8.6	6.8	4.9	2.7	29	34	Kenya
Lesotho	34.3	3.8	31.4	1.4	8	9	Lesotho
Liberia	12.8	2.6	9.1	-0.9	20	19	Libéria
Libyan Arab Jamahiriya	13.6	16.3	9.1	11.7	78	155	Jamahiriya arabe libyenne
Madagascar	9.0	0.0	6.5	-2.5	29	21	Madagascar
Malawi	14.9	6.4	11.7	3.1	15	18	Malawi
Mali	4.8	3.8	2.3	1.1	9	9	Mali
Mauritania	5.1	6.8	2.4	3.9	14	18	Mauritanie
Mauritius	2.8	9.5	0.9	7.8	92	179	Maurice
Morocco	5.0	7.9	2.2	4.6	82	108	Maroc

TABLE 1

GROWTH OF MANUFACTURING VALUE ADDED, SELECTED PERIODS AND YEARS
(AT CONSTANT 1975 PRICES)

TABLEAU 1

CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE
(EN PRIX CONSTANTS DE 1975)

CONTINUED

SUITE

Country or area	Total MVA VAM totale		Per capita MVA VAM par habitant				Pays ou zone
	Growth rates (percentage)		Taux de croissance (pourcentage)		Value - Valeur (dollars)		
	1963-1973	1973-1981	1963-1973	1973-1981	1973	1981	
Mozambique	13.6	-6.6	11.1	-9.0	48	23	Mozambique
Namibia	9.6	4.7	6.8	1.8	93	107	Namibie
Niger	8.0	3.1	5.0	0.2	16	14	Niger
Nigeria	7.6	12.0	4.4	8.4	28	48	Nigeria
Reunion	-1.9	5.5	-4.2	3.7	98	116	Réunion
Rwanda	15.5	16.1	12.4	12.7	4	20	Rwanda
Senegal	4.2	0.9	0.8	-1.8	49	42	Sénégal
Sierra Leone	4.5	0.2	2.1	-2.3	16	14	Sierra Leone
Somalia	21.5	2.9	19.0	-3.7	15	11	Somalie
Sudan	5.6	-2.2	3.1	-4.8	47	27	Soudan
Swaziland	18.1	11.5	15.8	8.5	91	213	Swaziland
Togo	14.0	-3.9	10.6	-6.5	24	16	Togo
Tunisia	10.0	10.9	7.9	8.3	68	126	Tunisie
Uganda	5.3	-5.8	1.8	-8.6	21	11	Ouganda
United Republic of Tanzania	10.2	-2.8	7.1	-5.7	18	9	République-Unie de Tanzanie
Zaire	12.5	-7.2	10.1	-9.7	15	7	Zaire
Zambia	12.7	-0.7	9.5	-3.8	86	67	Zambie
Zimbabwe	10.9	2.8	7.0	-0.6	138	145	Zimbabwe

TABLE 2

COUNTRY DISTRIBUTION AND SHARE IN TOTAL ECONOMIC ACTIVITY
OF MANUFACTURING VALUE ADDED, 1973 AND 1981
(AT CONSTANT 1975 PRICES)

TABLEAU 2

DISTRIBUTION ENTRE PAYS ET PART DANS L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE
DE LA VALEUR AJOUTEE MANUFACTURIERE, 1973 ET 1981
(EN PRIX CONSTANTS DE 1975)

Country or area	Contribution to African MVA		Share of MVA in GDP		Share of MVA in GDP less services		Pays ou zone
	Part dans la VAM de l'Afrique		Part de la VAM dans le PIB		Part de la VAM dans le PIB moins les services		
	Percentage		Pourcentage				
	1973	1981	1973	1981	1973	1981	
Africa	100.00	100.00	9.22	10.72	14.36	18.92	Afrique
Algeria	8.15	8.79	8.34	9.21	13.00	15.73	Algérie
Angola	2.19	0.53	6.94	3.99	11.35	5.77	Angola
Benin	0.30	0.17	7.92	6.65	14.18	11.10	Bénin
Botswana	0.11	0.35	5.31	11.84	8.42	20.13	Botswana
Burkina-Faso	0.72	0.62	13.83	13.86	22.57	23.54	Burkina-Faso
Burundi	0.33	0.31	10.83	11.54	14.26	15.41	Burundi
Cameroon	2.08	2.24	10.16	11.36	21.39	22.75	Cameroun
Cape Verde	0.03	0.03	6.07	6.10	13.32	13.04	Cap-Vert
Central African Republic	0.37	0.24	12.92	13.13	22.40	21.19	République centrafricaine
Chad	0.43	0.19	11.51	7.53	19.17	12.84	Tchad
Comoros	0.04	0.02	7.07	5.34	10.16	8.54	Comores
Congo	0.41	0.29	7.14	7.63	14.16	14.88	Congo
Egypt	14.42	17.77	17.85	17.31	32.41	34.43	Egypte
Equatorial Guinea	0.04	0.01	5.49	5.28	7.83	9.32	Guinée équatoriale
Ethiopia	2.24	1.89	10.73	10.74	15.74	16.72	Éthiopie
Gabon	0.63	1.15	6.21	9.41	7.75	12.67	Gabon
Gambia	0.07	0.02	6.48	2.52	14.14	5.58	Gambie
Ghana	4.58	2.88	12.95	14.09	17.81	21.03	Ghana
Guinea	0.33	0.25	4.37	3.76	6.08	5.65	Guinée
Guinea-Bissau	0.01	0.01	1.37	1.53	2.31	2.63	Guinée-Bissau
Ivory Coast	3.12	3.94	12.97	15.59	29.04	28.21	Côte d'Ivoire
Kenya	2.64	2.76	11.77	13.34	21.56	25.75	Kenya
Lesotho	0.07	0.06	5.69	5.11	12.92	11.24	Lesotho
Liberia	0.22	0.19	4.88	5.63	6.63	8.05	Libéria
Libyan Arab Jamahiriya	1.26	2.28	1.21	3.52	1.47	6.38	Jamahiriya arabe libyenne
Madagascar	1.53	0.91	11.65	10.05	19.65	16.21	Madagascar
Malawi	0.52	0.54	12.23	12.55	17.91	19.39	Malawi
Mali	0.36	0.31	9.66	8.64	20.73	19.91	Mali
Mauritania	0.14	0.14	5.04	6.29	7.82	11.34	Mauritanie
Mauritius	0.57	0.83	13.91	20.43	21.05	35.44	Maurice
Morocco	9.74	10.74	16.89	17.58	31.45	38.67	Maroc

TABLE 2

COUNTRY DISTRIBUTION AND SHARE IN TOTAL ECONOMIC ACTIVITY
OF MANUFACTURING VALUE ADDED, 1973 AND 1981
(AT CONSTANT 1975 PRICES)

TABLEAU 2

DISTRIBUTION ENTRE PAYS ET PART DANS L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE
DE LA VALEUR AJOUTEE MANUFACTURIERE, 1973 ET 1981
(EN PRIX CONSTANTS DE 1975)

CONTINUED

SUITE

Country or area	Contribution to African MVA		Share of MVA in GDP		Share of MVA in GDP less services		Pays ou zone
	Part dans la VAM de l'Afrique		Part de la VAM dans le PIB		Part de la VAM dans le PIB moins les services		
	Percentage		Pourcentage				
	1973	1981	1973	1981	1973	1981	
Mozambique	3.04	1.19	9.85	7.35	16.97	13.33	Mozambique
Namibia	0.56	0.53	6.43	6.65	10.22	10.55	Namibie
Niger	0.49	0.36	10.61	6.69	16.21	9.45	Niger
Nigeria	12.30	18.31	4.74	8.17	6.70	13.25	Nigeria
Reunion	0.33	0.29	3.86	3.63	15.01	15.52	Réunion
Rwanda	0.12	0.47	3.97	13.45	5.50	19.51	Rwanda
Senegal	1.64	1.15	13.37	13.75	24.20	24.03	Sénégal
Sierra Leone	0.33	0.23	7.17	6.46	12.07	11.89	Sierra Leone
Somalia	0.32	0.26	9.48	9.67	17.01	17.78	Somalie
Sudan	5.16	2.40	15.30	7.83	27.43	18.32	Soudan
Swaziland	0.30	0.58	22.19	23.86	34.75	36.70	Swaziland
Togo	0.37	0.21	9.23	6.87	16.85	15.53	Togo
Tunisia	2.65	3.90	10.24	13.36	19.74	27.33	Tunisie
Uganda	1.62	0.69	7.37	4.29	9.09	5.15	Ouganda
United Republic of Tanzania	1.92	0.83	11.09	5.79	18.34	11.24	République-Unie de Tanzanie
Zaire	2.47	0.97	8.26	6.18	14.90	11.18	Zaire
Zambia	2.89	1.89	18.57	16.93	32.93	32.15	Zambie
Zimbabwe	5.82	5.28	25.10	26.72	42.09	47.06	Zimbabwe

les exportations d'articles manufacturés dans le cas de dix des seize pays pour lesquels on dispose de données; autrement dit, la part des articles manufacturés dans les exportations a baissé dans la plupart des pays africains. En 1981, 83 % des exportations africaines d'articles manufacturés provenaient de cinq pays, à savoir l'Egypte, le Kenya, le Maroc, la Tunisie et la Zambie^{6/}. Or, dans trois de ces pays, la part des articles manufacturés dans l'ensemble des exportations a baissé au cours de la période 1973-1981.

1.3 Dépendance vis-à-vis des importations

La stagnation des exportations s'est accompagnée d'une augmentation des importations dans la plupart des pays africains, au moins jusqu'à ce que ces derniers adoptent des programmes de stabilisation qui ont eu pour effet de les réduire de façon draconienne. Etant donné qu'en Afrique, un grand nombre de secteurs industriels sont tributaires au plus haut point des importations, ces réductions se sont traduites par une baisse considérable des taux de croissance et d'utilisation des capacités.

Récemment, l'ONUDI a rassemblé des données concernant la part respective de la production intérieure et des importations dans la consommation apparente (qui se définit comme la production intérieure augmentée des exportations et diminuée des importations) pour plus de 100 produits dans une quarantaine de pays d'Afrique. Ces données portent sur les périodes 1972-1974 et 1979-1981. Les principaux résultats de ces travaux sont présentés de façon succincte dans le tableau 3 lequel est toutefois incomplet puisque notamment tous les produits appartenant à la catégorie 38 de la CITI (section 7 de la CTCI) à savoir les ouvrages en métaux, les machines et le matériel de transport sont exclus. Or, comme on l'a noté plus haut, c'est précisément dans ces secteurs que l'on a enregistré une croissance importante de la production interne au cours de la période 1973-1981; toutefois, étant donné qu'une proportion considérable de cette production est le fruit d'activités de montage, la part de biens importés entrant dans la fabrication des produits considérés risque d'être élevée, conformément aux tendances qui se dégagent du tableau 3.

^{6/} Ces chiffres, qui sont extraits de la publication Africa in Figures (p. 152) ne tiennent pas compte des exportations de l'Algérie et du Zimbabwe.

Le tableau 3 donne une image très alarmante de la dépendance des pays d'Afrique vis-à-vis des importations dans le secteur manufacturier. Bien que les chiffres indiqués renvoient aux importations de chaque pays, il est clair qu'une forte proportion de ces importations sont effectuées à l'extérieur de l'Afrique. La part des pays africains dans les exportations mondiales d'articles manufacturés est très faible puisqu'elle est inférieure à 1%. Les seuls secteurs dans lesquels le rapport entre les importations et la consommation apparente est inférieur à 25 % dans la majorité des pays pour lesquels des données sont disponibles sont les industries alimentaires et les textiles. Le savon est le seul produit chimique figurant dans ce groupe de produits. Pour deux autres produits chimiques (le gaz de pétrole liquéfié et le fuel oil distillé), le rapport entre les importations et la consommation apparente est inférieur à 50 % dans la majorité des pays. Quant à l'essence pour moteurs, on peut considérer qu'en 1979-81 elle a fait figure de cas limite : sur les 41 pays pour lesquels des données étaient disponibles, 18 avaient des rapports supérieurs ou égaux à 50 %.

De tous les produits considérés^{1/}, 54,7 % avaient un rapport importation/consommation apparente avoisinant les 100 % dans tous les pays ou presque. Dans le cas de 30 autres produits (20,3 % du total), ce rapport approchait aussi les 100 % dans la majorité des pays. Ces deux groupes de produits comprenaient quasiment la totalité des produits industriels intermédiaire (sauf les produits chimiques, tous les produits transformés d'origine minérale, et même la pâte à papier et le papier) nécessaires à la construction d'un tissu industriel solide. Cette situation est d'autant plus regrettable que l'Afrique est riche à la fois en ressources agricoles et en ressources minérales. Elle possède de vastes gisements de manganèse, de phosphate, de minerai de fer, de bauxite, d'étain, de cuivre et de diamants. Et pourtant, la prospection et l'exploitation de ces ressources sont quasiment au point mort et la région continue à importer de plus en plus de produits intermédiaires transformés d'origine minérale. En outre, on pourrait sans doute exploiter bien davantage les liens intrasectoriels.

Le tableau 3 révèle une autre caractéristique surprenante de l'industrie en Afrique : les rapports importation/consommation apparente ont à peine évolué entre 1972-74 et 1979-81. Sur les 43 produits du premier groupe (c'est-à-dire ceux dont le rapport avoisine 100 % dans la quasi-totalité des pays), 38 avaient le même rapport entre 1979-81 et en 1972-74. Trois produits (pâte de bois au

^{1/} Chaque produit est compté deux fois : la première fois pour 1972-74 et la seconde pour 1979-81.

Tableau 3

Résumé des données concernant la part des importations
dans la consommation apparente de certains produits,
dans 40 pays d'Afrique

(Rapport importations/consommation apparente)

Rapport voisin de 100 % dans (presque) tous les pays	Rapport voisin de 100 % dans la plupart des pays	Rapport supérieur ou égal à 75 % dans la plupart des pays	Rapport égal ou supérieur à 50 % dans la plupart des pays	Rapport égal ou supérieur à 25 % dans la plupart des pays	Rapport inférieur à 25 % dans la plupart des pays
Pâte à papier (72-74) (79-81)	Conserves de poisson (72-74) (79-81)	Sucre brut (72-74)	Beurre (72-74) (79-81)	Fromage (72-74)	Fromage (79-81)
Pâte d'autres fibres (72-74) (79-81)	Malt (72-74)	Malt (79-81)	Fuel oil distillé (79-81)	Huiles végétales (79-81)	Margarine (72-74) (79-81)
Pâte de bois au sulfate (72-74)	Pâte de bois au sulfate (79-81)	Fils de coton (79-81)	Gaz de pétrole liquéfié (72-74)	Farine (72-74) (79-81)	Huiles végétales (72-74)
Imprimés (72-74) (79-81)	Autres papiers d'imprimerie (72-74) (79-81)	Essence pour moteurs (79-81)	Ciment (72-74) (79-81)	Sucre raffiné (72-74)	Sucre brut (79-81)
Méthanol (72-74) (79-81)					
Glycérine (79-81)					
Chlore (72-74) (79-81)	Papier kraft (72-74) (79-81)	(4 produits au total) a/	(6 produits au total) a/		Sucre raffiné (79-81)
Oxyde de zinc (72-74) (79-81)	Papier fait à la machine (72-74) (79-81)			Chaussures (79-81)	
Oxydes de titane (72-74) (79-81)	Glycérine (72-74)			Panneaux de particules (72-74) (79-81)	Aliments pour animaux (72-74) (79-81)
Oxydes de plomb (72-74) (79-81)				Gaz de pétrole liquéfié (79-81)	Bière (72-74) (79-81)
Ammoniac (72-74) (79-81)	Acide sulfurique (72-74) (79-81)			Ciment (72-74) (79-81)	Boissons non alcooliques (72-74) (79-81)
Soude caustique (72-74) (79-81)	Engrais azotés (72-74) (79-81)			(11 produits au total) a/	Cigarettes (72-74) (79-81)
Carbonate de sodium (72-74) (79-81)	Engrais phosphatés (72-74) (79-81)				Fils de coton (72-74) (79-81)
Péroxyde d'hydrogène (72-74) (79-81)	Insecticides, etc. (72-74) (79-81)				Tissus de coton (72-74) (79-81)
Carbure de calcium (72-74) (79-81)	Fibres non cellulosiques (79-81)				Chaussures (72-74) Savon (72-74) (79-81)
Colorants (72-74) (79-81)	Essence pour moteurs (72-74)				(13 produits au total) a/
Extraits tannants d'origine végétale (72-74) (79-81)	Kérosène (72-74) (79-81)				
Charbon activé (72-74) (79-81)	Fuel oil distillé (72-74)				
Engrais potassiques (72-74) (79-81)	Huiles de graissage (79-81)				
Caoutchouc synthétique (72-74) (79-81)	Fonte (72-74)				
Fibres non cellulosiques (72-74)	Barres à fil (79-81)				
Cellulose régénérée (72-74) (79-81)	Plomb brut (72-74)				
Huiles de graissage (72-74)	(30 produits au total) a/				
Profilés, etc. (72-74) (79-81)					
Tôles fortes (72-74) (79-81)					
Tôles moyennes (72-74) (79-81)					
Tôles minces (72-74) (79-81)					
Tôles en étain (72-74) (79-81)					
Eléments de voies ferrées (72-74) (79-81)					
Fils de fer ou d'acier, non revêtus (72-74) (79-81)					
Tubes (72-74) (79-81)					
Tubes, soudés (72-74) (79-81)					
Barres de cuivre, etc. (72-74) (79-81)					
Tubes de cuivre (72-74) (79-81)					
Aluminium brut (72-74) (79-81)					
Barres d'aluminium (72-74) (79-81)					
Tôles d'aluminium (72-74) (79-81)					
Tubes d'aluminium (72-74) (79-81)					
Plomb brut (79-81)					
Zinc brut (72-74) (79-81)					
Tôles en zinc (72-74) (79-81)					
Etain brut (72-74) (79-81)					
Tôles en étain (72-74) (79-81)					
(81 produits au total)					

Source : ONUDI, *Africa in figures*, UNIDO/IS.517, 6 février 1985, tableau 7.

sulfate, fibres non cellulosiques et huiles de graissage) ont changé de groupe pour passer dans celui où les produits ont un rapport voisin de 100 % dans la majorité des pays. Deux produits (la glycérine et le plomb brut) sont passés dans le premier groupe. En 1981, tous ces produits avaient un rapport importation/consommation apparente de 100 % dans tous les pays d'Afrique.

En ce qui concerne les autres groupes, la situation est encore plus complexe. Sur les 13 produits qui figurent dans le dernier groupe (celui où le rapport importation/consommation apparente est inférieur à 25 % dans la majorité des pays) cinq ont vu leurs rapports se modifier, mais trois seulement (fromage, sucre brut et sucre raffiné) ont évolué dans la "bonne direction", en ce sens que les importations ont diminué par rapport à la consommation apparente entre 1972 et 1981. Les mouvements enregistrés dans les groupes intermédiaires sont aussi limités. Sur 23 produits, sept (le malt, l'essence pour moteurs, le fuel oil distillé, le sucre brut, le gaz de pétrole liquéfié, le fromage et le sucre raffiné) sont allés dans la "bonne direction". L'impression générale est par conséquent que le remplacement des importations et l'intégration interne de la production se sont quelque peu ralentis pendant les années 70 et qu'ils sont restés dans une large mesure limités aux industries alimentaires ainsi que, dans une bien moindre mesure, aux produits pétroliers. En revanche, pas le moindre progrès dans les principales catégories de produits intermédiaires industriels ni dans la production d'engrais. Pour tous les types d'engrais, la majorité des pays d'Afrique ont continué à avoir des rapports importation/consommation apparente voisins de 100 % pendant les années 70.

Il ne fait aucun doute qu'au cours des années 70, les investissements industriels ont souvent été effectués au coup par coup et que l'on ne s'est pas suffisamment soucié de les utiliser de façon intégrée dans l'économie nationale. L'insuffisance des liens entre les projets industriels ainsi qu'entre le développement industriel et le développement économique en général a favorisé l'apparition de projets extravagants qui se traduisent par un déficit net en devises étrangères. Ces projets absorbent une bonne partie de l'aide publique au développement, nécessitent de gros emprunts commerciaux et consomment de grandes quantités de marchandises importées. Pourtant, ils ne rapportent guère de devises que ce soit directement ou indirectement. Pour rendre les pays africains moins tributaires des importations et réduire les versements au titre du service de la dette qui grève de plus en plus leurs ressources en devises étrangères, il importe donc de réorganiser les principaux programmes et les principales approches mis en oeuvre en Afrique, ainsi que les démarches utilisées pour assainir les usines existantes.

1.4 Structure de la dette de l'Afrique

De prime abord, l'encours global de la dette de l'Afrique est relativement faible - environ 96,8 milliards de dollars^{8/} - (il s'agit seulement de la dette publique décaissée et garantie par les gouvernements) et ne semble pas insurmontable par rapport à l'endettement énorme du Mexique, du Brésil et des autres grands pays débiteurs. La dette totale de l'Afrique représente environ un dixième du total de l'endettement extérieur du tiers monde. Toutefois, ce chiffre masque l'importance du fardeau que représente cette dette pour les pays en développement africains.

Selon un rapport de l'OUA sur la dette extérieure de l'Afrique, l'encours total de la dette publique décaissée garantie par les gouvernements est passé de 57,5 milliards de dollars des Etats-Unis en 1978 à 87,8 milliards de dollars en 1982, avec des versements annuels moyens s'élevant à 15,7 milliards de dollars au cours de cette période; le service total de la dette a augmenté d'environ 140 % puisqu'il est passé de 5,5 milliards de dollars en 1978 à 13,3 milliards de dollars en 1982^{9/}. Selon les estimations de la Banque mondiale, les versements au titre du service de la dette se sont établis à 14,7 milliards de dollars en 1983^{10/}.

Outre le taux de croissance alarmant de la dette totale de l'Afrique et du service de la dette, il est particulièrement inquiétant de constater que la structure de la dette de l'Afrique s'est modifiée considérablement au cours des années 70. Comme le montre le tableau 4, la part des "soft loans" (prêts assortis de conditions libérales, c'est-à-dire une très longue période de remboursement, un délai de grâce généreux et des taux d'intérêt très faibles) a diminué : alors que ces prêts représentaient 62,5 % du montant total de la dette des pays africains situés au sud du Sahara en 1972, ce chiffre n'était plus que de 47 % en 1983.

Devant la diminution de l'afflux de ces prêts assortis de conditions libérales, quelques pays africains, et en particulier les pays exportateurs de pétrole et riches en ressources minérales, ont eu recours à des emprunts auprès des banques privées. La part que représentent les prêts obtenus sur les marchés financiers dans la dette des pays africains situés au sud du Sahara est passée

8/ Banque mondiale, World Debt Tables 1984/85, p. 26 et 27, 232 à 235, 240 et 241, 246 et 247.

9/ OUA, "External Indebtedness of African Countries", STEERING/CTEE, Doc. 4.b., 11-15 février 1985.

10/ World Debt Tables 1984/85, p. 26 et 27, 232 à 235, 246 et 247.

de 14,5 % à 36 % entre 1972 et 1983. Ainsi, ces pays ont davantage emprunté sur les marchés monétaires européens, où leurs emprunts sont passés de 3,3 milliards de dollars en 1980 à 8,2 milliards en 1981. Cette même année, 58 % des emprunts contractés sur l'euromarché l'ont été par quatre pays exportateurs de pétrole (Nigéria, Angola, Gabon et Congo), 18 % par deux nouveaux producteurs de pétrole (Cameroun et Côte d'Ivoire) et 8 % par le Kenya et le Zimbabwe^{11/}.

Entretemps, la plupart des autres pays africains sont restés dans l'impasse et nombre d'entre eux ont eu recours aux accords de confirmation et aux mécanismes élargis de crédit du FMI, en dépit des conditions draconiennes imposées par ce dernier. Ce qui est pire encore, en 1985, les pays africains devront vraisemblablement rembourser davantage au FMI qu'ils ne recevront de lui. Le montant total des remboursements au Fonds dans le cadre des "obligations de rachat" est estimé à 700 millions de dollars des Etats-Unis^{12/}.

Une autre caractéristique de la crise d'endettement des pays africains est la fréquence des restructurations de leurs dettes. Au cours des cinq dernières années, les dettes extérieures ont été réaménagées plus de 40 fois en Afrique^{13/} et sur les 37 dettes publiques renégociées au Club de Paris entre 1975 et octobre 1983, 26 concernaient les pays africains^{14/}.

Car même pour les pays africains ayant accès aux prêts des banques privées, le problème de la dette s'est aggravé comme ailleurs en raison de la hausse des taux d'intérêt dans les années 80 et l'alourdissement du coût du service de la dette. Comme le montre le tableau 5, les taux d'intérêt des dettes publiques des pays africains situés au sud du Sahara sont passés de 3,6 % à 8,2 % entre 1970 et 1983; au cours de la même période, les taux des prêts privés sont passés de 6,7 % à 11 %. Ainsi, étant donné la forte proportion que représentent actuellement les prêts commerciaux dans le total de l'encours de la dette, une augmentation de 1,5 % des taux d'intérêt entraînerait pour l'Afrique des versements supplémentaires d'environ 1 milliard de dollars^{15/}.

11/ African Business, juin 1982, p. 71.

12/ African Economic Digest, 4 janvier 1985, p. 2.

13/ OUA, op. cit., p. 3.

14/ African Research Bulletin, 15 juin-14 juillet 1984, p. 7333.

15/ Ibid.

Tableau 4

Pays d'Afrique situés au Sud du Sahara
Structure de la dette (1972-1983)

	1972	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Taux d'évolution annuelle		
								72-79	79-83	72-83
Marchés financiers	1,0	8,2	10,9	12,9	15,2	18,1	20,0	40,0	16,8	32,0
Pourcentage du total	14,5	30,1	32,0	32,2	34,2	36,1	36,2			
Importateurs de pétrole	0,9	5,8	7,3	8,1	8,9	9,4	9,0	31,6	5,8	23,3
Pourcentage du total	13,5	21,3	21,4	20,2	20,0	18,7	16,3			
Crédits fournisseurs	1,0	3,4	3,5	3,1	2,9	2,8	2,4	19,1	-8,2	8,9
Pourcentage du total	14,3	12,4	10,2	7,8	6,5	5,6	4,4			
Importateurs de pétrole	0,8	2,8	2,9	2,3	2,5	2,4	2,1	19,1	-5,0	9,5
Pourcentage du total	11,2	10,3	8,5	5,8	5,6	4,8	3,8			
Crédits commerciaux bilatéraux										
Pays membres du CAD	0,3	1,4	2,7	3,7	4,1	4,2	4,9	34,9	14,1	32,1
Pourcentage du total	4,6	5,2	7,9	9,2	9,2	8,4	8,9			
Importateurs de pétrole	0,2	1,2	2,3	3,2	3,6	3,7	4,3	35,5	15,0	34,6
Pourcentage du total	3,3	4,4	6,8	8,0	8,1	7,4	7,8			
Autres pays	0,0	0,8	1,2	1,5	1,4	1,8	1,8	60,8	10,4	32,3
Pourcentage du total	0,6	2,8	3,6	3,8	3,2	3,6	3,3			
Importateurs de pétrole	0,0	0,7	1,1	1,4	1,3	1,7	1,3	58,3	5,4	29,7
Pourcentage du total	0,6	2,4	3,2	3,6	2,9	3,4	2,4			
Crédits fournis à des conditions de faveur										
Pays membres du CAD	2,0	4,3	4,5	5,1	5,1	5,5	5,6	12,0	5,3	9,6
Pourcentage du total	28,4	15,8	13,2	12,7	11,5	10,9	10,1			

Tableau 4 (suite)

	1972	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Taux d'évolution annuelle		
								72-79	79-83	72-83
Autres pays	1,1	3,7	4,6	5,2	6,1	6,5	7,7	22,8	13,4	19,0
Pourcentage du total	15,3	13,6	13,4	12,9	13,7	12,9	14,0			
Importateurs de pétrole	3,1	6,5	7,5	8,6	9,7	10,4	11,7	14,7	11,4	13,7
Pourcentage du total	43,7	23,8	21,9	21,5	21,9	20,7	21,2			
Crédits multilatéraux	1,3	5,5	6,8	8,5	9,7	11,3	12,8	26,3	16,8	24,4
Pourcentage du total	18,5	20,0	19,0	21,3	21,8	22,5	23,1			
Importateurs de pétrole	0,9	4,6	5,7	7,6	8,3	9,7	10,9	30,2	16,6	26,7
Pourcentage du total	12,7	16,8	16,7	19,0	18,6	19,3	19,7			
Total	7,1	27,3	34,2	39,9	44,5	50,2	55,2	25,1	12,6	21,1
Pourcentage du total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

Source : Division des politiques économiques (CAD). Les chiffres fournis portent sur tous les pays participant au Système de notification de la dette, sauf le Cap-Vert, les Comores, Djibouti et les Seychelles.

TABLEAU 5

Taux d'intérêt moyens des prêts

	1970	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Dettes publiques												
Montant total de la dette publique	3,6	5,5	5,2	5,6	5,4	5,6	6,6	8,0	7,3	10,5	8,5	8,2
Nominal	1,4	-9,9	-15,7	1,4	0,7	-0,3	-3,1	-6,8	-5,0	4,9	6,9	6,2
Réal <u>a/</u>												
Montants des crédits fournis à des conditions de faveur												
Montant total des crédits fournis à des conditions de faveur	1,0	1,3	1,7	1,9	1,8	1,8	2,0	1,8	1,7	1,7	1,8	
Nominal												
Montants des crédits commerciaux												
Montant total des crédits commerciaux	6,6	8,3	8,1	8,3	7,5	7,8	9,0	10,2	11,0	13,1	11,9	
Nominal	4,4	-7,1	-12,8	4,1	2,8	1,9	-0,7	-4,6	-1,3	7,5	10,3	
Réal												
Montants des prêts privés												
Montant total des prêts privés	6,7	8,7	8,7	8,4	7,8	7,8	9,4	11,2	12,4	14,5	12,8	11,0
Nominal	3,5	-6,7	-12,2	4,2	3,1	1,9	-0,3	-3,6	0,1	8,9	11,2	9,0
Réal												
Montants des crédits bilatéraux fournis à des conditions de faveur												
Montant total des crédits bilatéraux fournis à des conditions de faveur	1,0	1,4	1,9	2,2	2,0	2,2	2,6	2,6	2,4	2,4	2,6	
Nominal	-1,2	-15,0	-20,0	-2,0	-2,7	-3,7	-7,1	-12,2	-9,9	-3,2	1,0	
Réal <u>a/</u>												
Montants des crédits publics à l'exportation												
Montant total des crédits publics à l'exportation	4,6	5,6	6,6	7,6	6,7	7,9	8,0	7,7	8,3	9,4	10,2	
Nominal	2,4	-9,8	-14,3	3,4	2,0	2,0	-1,7	-7,1	-4,0	3,8	8,6	
Réal												
Montants des prêts multilatéraux												
Montant total des prêts multilatéraux	4,4	4,1	3,7	5,0	3,5	4,1	3,4	3,3	3,0	5,3	4,3	5,7 <u>b/</u>
Nominal	2,2	-11,3	-17,2	0,8	-1,2	-1,8	-6,3	-11,5	-9,3	-0,3	2,7	3,7
Réal												

Source : Division des politiques économiques du CAD pour les montants nominaux. Les chiffres indiqués portent sur l'ensemble des pays participant au système de notification de la dette.

a/ Ajusté d'après l'indice des prix de gros des Etats-Unis.

b/ Taux d'intérêt moyen pour l'ensemble des créances publiques.

L'encours total de la dette de l'Afrique masque toutefois des différences considérables dans la gravité de la charge supportée par certains pays en développement africains. Le tableau 6 révèle certains aspects de cette charge dans différents pays africains^{16/}.

D'abord, un grand nombre de petits pays à faible revenu sont aux prises avec un problème d'endettement très grave. En effet, non seulement leur PNB par habitant est déjà très faible mais il diminue encore ou reste virtuellement stationnaire, si bien que le taux d'endettement par rapport au PNB a atteint des proportions alarmantes pour certains de ces pays comme le Togo (104,5 %), la Guinée-Bissau (96,3 %), le Mali (79,4 %), le Zaïre (78,3 %), la Somalie (78,4 %) et le Soudan (71,4 %). De fait, plus de la moitié des pays de ce groupe ont un taux supérieur à 50 %. Parmi les pays africains à revenu intermédiaire, la Mauritanie a un taux exceptionnellement élevé (147 %); elle est suivie de près par la Zambie (83 %), le Libéria (68 %), la Côte d'Ivoire (63 %) et le Maroc (57 %). Cependant, la plupart des pays africains exportateurs de pétrole ont enregistré un taux de croissance annuelle du PNB par habitant allant de 2,6 % pour le Cameroun à 4,7 % pour la Tunisie entre 1960 et 1982 et le rapport dette/PNB est resté relativement faible en 1982, excepté pour le Congo (78 %) et l'Egypte (52 %). En revanche, le montant total de la dette accumulée par les neuf pays les plus lourdement endettés d'Amérique latine et d'Asie orientale (190 milliards de dollars) représentait en 1982 plus du double du montant total de la dette des pays en

^{16/} La classification utilisée est celle des World Debt Tables, édition de 1983-1984 : la catégorie des pays à faible revenu comprend ceux dont le PNB par habitant était inférieur à 410 dollars en 1981; et la catégorie des pays à revenu intermédiaire regroupe ceux qui avaient un PNB par habitant supérieur à ce chiffre à cette date.

Pays africains à faible revenu : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zaïre.

Pays africains à revenu intermédiaire importateurs de pétrole : Botswana, Côte d'Ivoire, Djibouti, Kenya, Lesotho, Libéria, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

Pays africains à revenu intermédiaire exportateurs de pétrole : Algérie, Cameroun, Congo, Egypte, Gabon, Nigéria, Tunisie.

Tableau 6

Principaux indicateurs d'endettement pour les pays en développement africains
et certains pays en développement extérieurs à l'Afrique

PAYS AFRICAINS A FAIBLE REVENU

	Population (millions d'habitants) Milieu de 1982	PNB par habitant		Croissance annuelle moyenne (%) 1960-1982	Encours de la dette décaissée (EDD) en millions de dollars E.-U.		Ratio du service de la dette (%) 1981 1982		Dette par habitant (EDD/population) en dollars E.-U.		Ratio de la dette par rapport au PNB (EDD/PNB) (%) 1981 1982	
		Dollars E.-U. 1982			1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Bénin	3,7	310		0,6	550	556	-	-	149	150	55,7	57,7
Burundi	4,3	280		2,5	160	201	-	-	37	47	16,8	20,4
Cap-Vert	0,3	350		-	39	61	-	-	130	203	39,8	59,5
Comores	0,4	340		0,9	53	67	-	-	133	168	47,4	62,2
Ethiopie	32,9	140		1,4	801	875	8,1	-	24	27	18,9	19,6
Gambie	0,7	360		2,5	112	134	6,5	-	160	191	55,2	65,1
Ghana	12,2	360		-1,3	1 105	1 116	6,4	-	91	91	4,0	3,6
Guinée	5,7	310		1,5	1 245	1 230	-	-	218	216	81,1	77,4
Guinée- Bissau	0,8	170		-1,7	108	126	-	-	135	158	82,6	96,3
Haute Volta	6,5	210		1,1	284	335	-	-	44	52	22,6	29,3
Madagascar	9,2	320		-0,5	1 372	1 565	-	-	149	170	48,7	55,7
Malawi	6,5	210		2,6	683	692	26,9	22,8	105	106	54,8	48,8
Mali	7,1	180		1,6	734	822	3,8	-	103	116	65,6	79,4
Niger	5,9	310		-1,5	605	603	15,8	11,8	103	102	36,7	40,2
Ouganda	13,5	230		-1,1	540	594	-	-	40	44	5,2	6,8
République centra- fricaine	2,4	310		0,6	219	222	-	-	91	93	32,3	34,4
Rwanda	5,5	260		1,7	171	189	1,5	-	31	34	13,5	13,0
Sierra Leone	3,2	390		0,9	345	303	24,4	-	108	95	30,9	24,8
Somalie	4,5	290		-0,1	867	944	6,1	-	193	210	46,7	78,4
Soudan 1/	20,2	440		-0,4	4 806	5 094	5,0	-	238	252	47,9	71,2
Tanzanie	19,3	280		1,9	1 497	1 632	-	-	76	82	28,7	30,4
Tchad	4,6	80		-2,8	226	189	-	-	49	41	57,0	59,0
Togo	2,8	340		2,3	850	819	-	-	304	293	98,1	104,5
Zaire	30,7	190		-0,3	4 118	4 040	-	-	134	132	80,1	78,3
TOTAL	203,4				21 490	22 409			106	110		

Tableau 6 (suite)

PRINCIPAUX PAYS EN DEVELOPPEMENT DEBITEURS EXTERIEURS A L'AFRIQUE

	Population (millions d'habitants) Milieu de 1982	PNB par habitant		Encours de la dette décaissée (EDD) en millions de dollars E.-U.		Ratio du service de la dette (%)		Dette par habitant (EDD/population) en dollars E.-U.		Ratio de la dette par rapport au PNB (EDD/PNB) (%)	
		Dollars E.-U. 1982	Croissance annuelle moyenne (%) 1960-1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Argentine	28,4	2 520	1,6	10 562	15 780	18,2	24,5	372	556	8,8	25,9
Brésil	126,8	2 240	4,8	44 513	47 589	33,4	-	351	375	16,2	16,9
Chili	11,5	2 210	0,6	4 495	5 239	27,2	18,7	391	456	14,2	23,7
Inde	717,0	260	1,3	18 000	19 621	-	-	25	27	10,9	12,1
Indonésie	152,6	580	4,2	15 737	18 421	8,3	-	103	121	19,1	21,1
Mexique	73,1	2 270	3,7	42 736	50 412	28,2	-	585	690	18,4	32,7
République de Corée	39,3	1 910	6,6	18 279	20 061	12,4	13,1	465	510	29,4	30,4
Venezuela	16,7	4 140	1,9	11 352	12 122	12,6	-	680	726	16,7	17,8
TOTAL	1 165,4		-	165 674	189 236			142	162		

Sources : Rapport sur le développement dans le monde 1984 et World Debt Tables, édition 1983-1984.

Notes : 1/ Le revenu par habitant au Soudan est passé de 380 dollars en 1981 à 440 dollars en 1982; au contraire, au Kenya, il est passé de 420 dollars en 1981 à 390 dollars en 1982, si bien que le Soudan se retrouve dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et le Kenya dans celle des pays à faible revenu dans le Rapport de la Banque mondiale pour 1984. Toutefois, le classement utilisé dans le présent tableau est celui de l'édition de 1983-1984 des World Debt Tables.

2/ La Libye ne figure pas dans ce tableau, car elle est classée dans la catégorie des pays exportateurs de pétrole à revenu élevé (le revenu par habitant était de 8 510 dollars en 1982).

Tableau 6 (suite)

PAYS AFRICAINS A REVENU INTERMEDIAIRE IMPORTATEURS DE PETROLE

	Population (millions d'habitants) Milieu de 1982	PNB par habitant		Croissance annuelle moyenne (%) 1960-1982	Encours de la dette décaissée (EDD) en millions de dollars E.-U.		Ratio du service de la dette (%)		Dette par habitant (EDD/population) en dollars E.-U.		Ratio de la dette par rapport au PNB (EDD/PNB) (%)	
		Dollars E.-U. 1982			1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Botswana	0,9	900		6,8	164	209	-	-	182	232	16,9	24,6
Côte d'Ivoire	8,9	950		2,1	4 390	4 537	22,7	-	493	510	53,1	63,4
Djibouti	0,4	-		-	20	40	-	-	50	100	11,1	-
Kenya 1/	18,1	390		2,8	2 252	2 402	16,0	-	124	133	34,8	38,4
Lesotho	1,4	510		6,5	99	139	-	-	71	99	13,8	21,6
Libéria	2,0	490		0,9	636	641	5,1	-	318	321	68,3	65,7
Maroc	20,3	870		2,6	7 969	9 030	31,3	-	393	445	52,8	60,4
Maurice	0,9	1 240		2,1	333	367	9,9	12,4	370	408	30,2	35,0
Mauritanie	1,6	470		1,4	826	1 001	15,8	11,8	516	626	121,8	146,5
Sénégal	6,0	490		-	945	1 329	-	-	158	222	38,8	55,0
Seychelles	-	-		-	34	37	0,4	-	340	370	-	-
Swaziland	0,7	940		4,2	161	178	3,6	-	230	254	34,0	39,3
Zambie	6,0	640		-0,1	2 274	2 381	23,2	-	379	397	72,0	82,7
Zimbabwe	7,5	850		1,5	880	1 221	4,4	-	117	163	13,8	17,6
TOTAL	74,8			-	20 983	23 512			281	314		

PAYS AFRICAINS A REVENU INTERMEDIAIRE EXPORTATEURS DE PETROLE 2/

Algérie	19,9	2 350		3,2	14 309	13 567	24,8	-	719	682	35,0	32,5
Cameroun	9,3	890		2,6	2 021	1 912	10,8	-	217	206	28,9	28,8
Congo	1,7	1 180		2,7	1 133	1 370	9,5	-	666	806	68,4	78,3
Egypte	44,3	690		3,6	14 250	14 935	20,9	-	322	337	56,2	52,4
Gabon	0,7	4 000		4,4	1 044	871	12,6	-	1 491	1 244	34,2	30,6
Nigéria	90,6	860		3,3	4 946	6 085	4,7	-	55	67	6,4	8,5
Tunisie	6,7	1 390		4,7	3 159	3 177	13,9	15,4	471	474	37,8	40,0
TOTAL	173,2			-	40 862	41 917			236	242		

développement africains la même année. Toutefois, le rapport dette/FNB est resté considérablement plus faible dans ces neuf pays que dans la plupart des pays africains puisqu'il était compris entre 33 % (Mexique) et 10 % (République de Corée).

Le ratio du service de la dette (versements d'intérêts et remboursements du principal en pourcentage des recettes d'exportation) est le baromètre le plus fréquemment utilisé pour mesurer les problèmes d'endettement. Dans le cas des pays africains situés au sud du Sahara, ce ratio est passé de 4,6 % en 1974 à 20,3 % en 1983^{17/}. On estime que les versements au titre de la dette publique garantie par les gouvernements de ces pays atteindront 25,1 % des recettes d'exportation en 1985^{18/}. Dans le cas des pays d'Afrique du Nord, ces ratios sont encore beaucoup plus élevés. En 1983, ils s'établissent à 36,3 % dans le cas de l'Algérie, à 34 % dans le cas de l'Egypte, à 38,2 % dans le cas du Maroc et à 22,3 % dans le cas de la Tunisie. Bien que le montant de leurs remboursements soit beaucoup moins élevé que dans le cas des pays d'Amérique latine, cela ne veut pas dire pour autant que les pays africains ne se heurteront pas à des problèmes d'ajustement moins pénibles pour assurer le service de la dette. Au contraire, ces problèmes risquent d'être encore plus graves étant donné que les produits de base entrent pour plus de 80 % dans le total de leurs exportations. De ce fait, il leur est extrêmement difficile de stimuler les exportations pour obtenir davantage de recettes en devise et assurer ainsi le service de la dette. Il est donc probable que le doublement du ratio du service de la dette des pays africains imposerait en réalité à ces derniers des difficultés d'ajustement comparables à celles qu'entraînerait pour certains pays nouvellement industrialisés le triplement, voire le quadruplement de ce ratio.

Tandis que les entrées brutes de capitaux en Afrique au cours de la dernière décennie vont en général de pair avec un déficit croissant en compte courant, tant les emprunts nets (emprunts bruts moins remboursements) que les transferts nets ont tendu à décliner depuis 1980 pour les pays à bas revenus. Toutefois, les transferts nets se sont élevés à environ 90 % du déficit en compte courant et ont représenté de 60 à 80 % des emprunts bruts de ce groupe de pays au début

17/ World Bank Tables, p. 27.

18/ Krumm, op. cit., appendice tableau 17.

des années 80^{19/}. Pour les pays d'Afrique à revenus moyens et importateurs de pétrole, le rapport des transferts nets aux emprunts bruts est tombé de 73 % en 1979 à 30 % en 1982, sous l'effet d'une rapide augmentation du service de la dette. La situation était encore pire pour les pays d'Afrique exportateurs de pétrole. En particulier, leur condition s'est rapidement aggravée depuis 1980. Cette évolution a coïncidé avec le relâchement des prix du pétrole et a entraîné des sorties nettes d'un montant de 503 millions de dollars en 1982. Les emprunts nets (emprunts bruts moins remboursements) ne suffisaient même pas à payer les intérêts. La part des transferts nets aux emprunts totaux est tombée de 70 % en 1975 à zéro en 1981. Ces dernières années, aucun solde ne restait pour financer le déficit en compte courant après prélèvement des intérêts et remboursements sur les emprunts bruts et, qui pis est, le service de la dette exigeait encore davantage. Manifestement, cette exigence procède largement des multiples emprunts commerciaux contractés par ces pays sur les marchés privés des capitaux à des conditions particulièrement astreignantes.

Comme on l'a déjà dit, il n'est pas possible à ce stade de déterminer la part du secteur industriel à l'encours de la dette^{20/}. Il est clair pourtant qu'une baisse des transferts financiers nets pourrait avoir de sérieuses conséquences pour les activités manufacturières actuelles en Afrique et leur développement futur. En maints pays d'Afrique, les grandes usines manufacturières travaillent à une faible fraction de leur capacité de production, surtout faute d'importations essentielles de matières premières et de capitaux. Elles sont aussi sevrées des investissements requis pour réaménager et moderniser leur production. Les capitaux étrangers pourront jouer un rôle important dans la renaissance de l'industrie. Mais avec l'actuelle pénurie de devises, l'Afrique ne peut absolument pas se permettre d'obtenir ces capitaux à des conditions marchandes - les pays à revenus moyens exportateurs de pétrole qui l'ont fait au cours des années 70 sont à présent les plus atteints par cette pénurie - pas plus qu'augmenter sensiblement ses recettes d'exportation, du moins à court terme. L'augmentation des crédits à des conditions de faveur, en particulier de l'APD, est ainsi décisive pour l'industrie africaine.

^{19/} Estimations des courants commerciaux et financiers tirées des Statistiques financières internationales, Annuaire 1984 et janvier 1985 du FMI, ainsi que des World Debt Tables 1983-1984.

^{20/} De telles estimations pourraient être une importante contribution du genre de recherches exposé dans le document sur "La dette extérieure et le secteur industriel en Afrique" (à paraître). Le tableau 8 en présente de provisoires.

1.5 Composition de l'Aide publique au développement (APD)

Pour l'Afrique au sud du Sahara (ASS), le total net reçu de toutes sources au titre de l'APD s'est élevé à 7,6 milliards de dollars pour l'exercice 1982/83. Ce montant représentait 30 % de l'ensemble de l'APD reçu par les pays en développement au cours de l'exercice. La part de l'ASS a régulièrement augmenté. Elle était de 25,4 % en 1977/78. De cet exercice à celui de 1982/83, elle a annuellement augmenté de 10,5 % tandis que le total de l'APD augmentait de 6,8 %. L'APD revêt maintenant une importance considérable pour maints pays de la région en butte à des difficultés économiques. Son montant n'était pas inférieur à 4,3 % du PNF de l'Afrique au sud du Sahara en 1982/83. Encore ne s'agit-il là que d'une moyenne, le pourcentage étant bien plus élevé pour certains pays : pour ceux du Sahel (Cap-Vert, Gambie, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) 17 %; pour la Tanzanie 12 %; et pour la Somalie 39,6 %.

Il est difficile d'évaluer la part de l'APD que reçoit le secteur manufacturier en ASS, à cause de lacunes tant dans la documentation que dans les définitions. Pourtant, les tableaux 7 et 8 présentent deux estimations différentes de la part du secteur manufacturier aux capitaux étrangers^{21/}. Le tableau 7 montre non seulement les montants de l'APD notifiés selon le système de l'OCDE, mais aussi ceux des capitaux officiels non APD reçus par le secteur manufacturier en ASS. Il comprend donc les prêts officiels consentis à des conditions marchandes, comme ceux de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, etc.

Il en ressort que le montant total des dons et prêts au titre de l'APD a beaucoup fluctué sans manifester aucune tendance à croître. Après s'être élevé en 1979 et 1980, il retombe en 1981 à un niveau inférieur à celui de 1978. A une forte reprise en 1982 succède un vif déclin, de sorte que l'APD du secteur manufacturier retrouve en 1983 un niveau à peine supérieur à celui de 1979.

Quant aux tendances que montrent les différents postes du tableau 7, on observe que l'APD multilatérale a beaucoup plus fluctué que la bilatérale. Cette dernière a presque toujours constitué la majeure partie du total, avec une moyenne de 61 % sur l'ensemble de la période. Ce n'est qu'en 1980, où elle tombe à 39 %, qu'elle devient inférieure à l'APD multilatérale.

Le total des engagements officiels fluctue aussi au cours de la période, pour retrouver en 1982 et 1983 environ le niveau de 1979. La part de l'APD au total se situe toujours entre 50 et 60 %, sauf en 1982 où elle monte à 79 %. Ainsi,

^{21/} Estimations tirées de Dancet G., "ODA To Manufacturing Industry in Sub-Saharan Africa" (ONUDI, Service des études par région et par pays), à paraître.

les capitaux officiels reçus par le secteur manufacturier en ASS ont gardé un caractère de libéralités, même si leurs montants ont décliné en valeur réelle. Pour les autres capitaux, le comportement le plus accusé est celui des crédits officiels à l'exportation, qui s'effondrent et des prêts non APD, qui remontent extrêmement en 1983. C'est là peut-être le seul aspect positif des chiffres pour 1983, puisqu'il s'agit là d'une évolution vers une forme de financement qui laisse à l'industrialisation plus de latitude que les crédits à l'exportation, lesquels, bien qu'à taux d'intérêt fixe, sont nécessairement liés aux commandes passées à un fournisseur ou pays déterminé.

Les statistiques du tableau 7 sont nécessairement incomplètes, puisqu'elles se fondent sur les modifications des pays donateurs au titre du système de l'OCDE. En sont exclus plusieurs pays membres du CAD - Belgique, Finlande, Australie et Nouvelle-Zélande - ainsi que d'autres donateurs tels que les pays membres de l'OPEP et du CAEM. Y sont inclus des engagements au titre de la coopération technique, à savoir envoi de personnel des pays développés aux pays en développement et dons (à l'occasion prêts) accordés aux étudiants de ces derniers pays pour leurs études tant chez eux qu'à l'étranger. De plus, les projets doivent être répartis selon qu'ils représentent ou non une aide au secteur manufacturier. Dans certains domaines, comme la formation professionnelle, des suppositions s'imposent : pour dresser le tableau, elle a été entièrement attribuée au secteur manufacturier, sauf contre-indication manifeste. De plus, certaines des définitions utilisées, par exemple au sujet des crédits à l'exportation, se sont modifiées avec les années.

Le tableau 8^{22/} présente un autre mode d'estimation de la part des capitaux étrangers reçue par le secteur manufacturier. Elle se divise essentiellement en trois parties : APD des pays membres du CAD, APD des organismes bilatéraux et APD de l'OPEP. Des proportions respectives de 8 %, 8 % et 5 % ont été appliquées en montants totaux versés par ces trois groupes à l'ASS pour donner les estimations de l'APD destinée au secteur manufacturier.

Les capitaux marchands peuvent se diviser en crédits à l'exportation, entre capitaux officiels, investissements directs et investissements de portefeuille (prêts bancaires). Selon une précédente étude de l'ONUDI^{23/}, 40 % des crédits à l'exportation étaient destinés à des biens d'équipement pour le secteur manufacturier, contre 33 % des investissements étrangers directs et privés et 15 % des emprunts bancaires privés. Enfin, une estimation de 8 %, la même que pour l'aide, a été appliquée aux autres courants officiels de capitaux.

^{22/} Bien que les tableaux 7 et 8 portent sur les mêmes périodes, la différence des sources entraîne de fortes différences dans les résultats présentés. Le tableau 7 donne une estimation relativement plus sûre de l'APD attribuée au secteur manufacturier dans le groupe de l'OCDE.

^{23/} Kitchen R "Flux financiers : données statistiques", document d'information établi pour le rapport de l'ONUDI sur "L'industrie à l'horizon 2000 : nouvelles perspectives", 1979.

Tableau 7

Engagements officiels à l'égard de l'industrie en ASS (1978-1983),
selon le Système de notification de l'OCDE

(en millions de dollars E.-U. à prix courants)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Dons et prêts bilatéraux d'APD du CAD	127,3	183,4	102,9	146,4	179,1	157,7
Dons et prêts multilatéraux d'APD	66,0	67,3	160,6	42,0	143,0	96,5
Dons et prêts totaux d'APD	193,3	250,7	263,6	188,4	322,1	254,2
Engagements officiels assimilés à des dons	0,3	1,2	0,1	-	0,8	0,9
Crédits directs à l'exportation	96,7	119,7	43,3	14,5	1,6	-
Engagements non APD : crédits à l'exportation	-	-	117,5	95,7	82,1	27,8
Total des crédits officiels à l'exportation	96,7	119,7	160,8	110,2	83,7	27,8
Engagements non APD : prêts non APD	60,0 ^{a/}	54,1 ^{a/}	81,5	50,6	17,0	146,2
Total des engagements officiels	350,3	425,7	514,8	349,2	423,5	429,1

a/ Chiffres pour 1978 et 1979 déclarés au titre des crédits à l'exportation.

Source : Etude de l'ONUDI (à paraître).

Tableau 8

Estimation des courants nets de capitaux étrangers
reçus par le secteur manufacturier en ASS (1978-1983)

(en millions de dollars E.-U. à prix courants)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
APD des pays du CAD	265	336	401	408	408	397
APD des organismes multilatéraux	136	158	193	192	182	180
APD des pays de l'OPEP	23	28	33	28	34	35
APD de toutes sources	424	522	627	628	624	612
Autres capitaux officiels	59	55	104	93	91	118
Crédits à l'exportation	422	616	664	514	560	474
Investissements directs	164	129	287	521	642	118
Investissements de portefeuille	93	104	199	234	283	85
Capitaux non APD de toutes sources	738	904	1 254	1 362	1 576	795
Total des courants de capitaux reçus par le secteur manufacturier	1 162	1 426	1 881	1 990	2 200	1 407
Pourcentage de l'ensemble des courants de capitaux	13	14	14	14	15	12

Source : Etude de l'ONUDI (à paraître).

Le tableau 8 montre que le volume de l'AFD reçue de toutes les sources (CAF, organismes multilatéraux, OPEP) a pratiquement stagné en valeur nominale depuis 1980, après avoir fortement augmenté jusque-là. La proportion entre AFD bilatérale du CAF et AFD multilatérale n'a guère changé depuis 1981. Mais, si l'on regarde au bas du tableau le total des courants des capitaux reçus par le secteur manufacturier, la situation devient plus dramatique. Ce total a cru en moyenne annuelle de 17,3 % au cours de la période de 1978 à 1982, doublant ainsi en quatre ans. Mais plus des trois quarts de ce progrès a été perdu en 1983, où le total est retombé de 2,2 milliards de dollars à 1,4. Comme on l'a noté, l'AFD est restée à peu près la même et les pertes réelles ont été enregistrées dans le domaine des investissements directs et des investissements de portefeuille, tombés les uns et les autres au-dessous des niveaux de 1978. L'importance de l'AFD dans le total des capitaux s'en trouve renforcée, sa part passant de 36,5 % en 1978 à 43,5 en 1982. Si l'on ajoute que les crédits à l'exportation dépendent d'ordinaire du gouvernement, on peut dire qu'au moins 77 % des capitaux reçus par le secteur manufacturier dans l'Afrique au sud du Sahara exigent quelque intervention de l'Etat. Les politiques nationales peuvent ainsi jouer un rôle important dans la refonte de l'investissement industriel en Afrique.

Le tableau d'ensemble est donc bien sombre. Les taux de croissance manufacturière ont décliné, la concentration s'est accrue, les volumes des exportations ont stagné et la dépendance à l'égard des importations demeure forte. Les transferts nets déclinent et la proportion entre le service de la dette et les exportations s'élèvera vraisemblablement dans l'avenir immédiat. Le total des ressources étrangères disponibles pour la réadaptation industrielle a sensiblement baissé depuis 1983. Certains dirigeants en sont ainsi venus à prôner une stratégie économique qui réduit l'importance du soutien à la croissance industrielle en Afrique. La suite du présent rapport examine les raisons de maintenir la primauté au développement industriel de l'Afrique.

DEUXIEME PARTIE : ROLE DU SECTEUR MANUFACTURIER DANS LA REPRISE AFRICAINE

Il ne fait aucun doute qu'une très grave crise économique menace l'Afrique. Bien que les prix des marchandises se soient quelque peu relevés en 1984, la croissance des exportations se heurte au déclin du secteur agricole frappé par la sécheresse. La plupart des économies voient sévir l'inflation et décliner la production. Les taux d'utilisation de la capacité, surtout dans le secteur manufacturier, sont tombés de façon spectaculaire. Dans maints pays d'Afrique, ils ne dépassent pas 30 %, du fait surtout que la plupart des usines dépendent fortement des importations tandis que règne une grande pénurie de devises. De plus, tant le volume que la composition de l'investissement intérieur brut ont subi une importante mutation. En 1970-79, cet investissement a tendu à croître plus vite que le PIB (3,2 % contre 2,9 %) dans l'Afrique au sud du Sahara^{24/}. Depuis 1980, maints Etats (Nigéria, Swaziland, Tanzanie, Zambie, etc.) ont fortement réduit leurs investissements publics pour limiter le déficit budgétaire. Les investissements étrangers privés sont tombés du maximum de 3 400 millions de dollars atteints à la fin des années 70 à 1 800 en 1982 et ne se sont pas relevés depuis^{25/}. De plus, des déficiences persistent et l'excédent net obtenu par le secteur manufacturier reste faible. Il en résulte une baisse des taux d'utilisation de la capacité, car les entreprises n'ont que des possibilités limitées de se procurer des pièces détachées et de rénover leur technologie.

Manifestement, l'industrialisation de l'Afrique lancée au cours des années 60 a coûté cher à l'économie. Depuis le début des années 80, la Banque mondiale a sorti une série de documents détaillant ces coûts^{26/} et proposant de nouvelles démarches pour accroître les rendements. C'est ainsi qu'elle recommande de s'orienter vers l'exportation de façon à exploiter l'avantage comparatif révélé dont dispose l'Afrique sur les marchés mondiaux. Cette orientation demande un élargissement du rôle de l'entreprise privée dans le secteur manufacturier et une réduction des entreprises para-étatiques. Selon la Banque, des prix concurrentiels subventionnés devraient fournir le principal moyen de réaménager l'industrie dans cette perspective et le protectionnisme devrait être atténué.

^{24/} Wangwe G.M. "Sub-Saharan Africa: Which Economic Strategy?", Third World Quarterly, Oct. 1984, p. 204.

^{25/} African Economist Digest, 21 Dec. 1984, p. 17.

^{26/} Dont le premier s'intitule : Accelerated Development in Sub-Saharan Africa, 1981.

Pareille stratégie pourrait contribuer à renforcer l'intégration des économies africaines dans l'économie mondiale. Les catégories de produits dont on peut grâce à elle escompter la croissance sont celles où les pays africains disposent d'un avantage comparatif révélé. L'ONUDI les a estimés pour cinq de ces pays et pour la période 1976-78 et le tableau 9 les reproduit. On y voit qu'à une écrasante majorité ce sont des biens de consommation courante. Il est toutefois difficile de discerner comment une stratégie d'industrialisation de ce type pourrait réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des importations, que ce soit dans le secteur agricole ou dans le secteur manufacturier. Il est de même improbable qu'elle suscite une expansion des exportations aussi rapide que celle qui est envisagée. On a montré qu'il est chimérique d'escompter dans les années 80 un taux annuel moyen de croissance de 28 % de la valeur des articles manufacturés exportés par l'Afrique^{27/}. Même la croissance des exportations obtenue au cours des années 70 par les pays d'Afrique les plus tournés vers les marchés a été sensiblement inférieure^{28/}. Ainsi pareille politique ne semble pas atténuer sensiblement les problèmes de devises, du moins à court terme.

Facteur important qui mérite mention dans le présent contexte, la stratégie qui prône à présent une libéralisation et une dérèglementation d'envergure pourrait entraîner un retour aux canevases de développement qui ont prévalu au cours de la période précédant l'indépendance dans la plupart des pays d'Afrique. Durant cette période, l'Afrique est demeurée l'une des régions les plus ouvertes de l'économie internationale. Cette ouverture a contribué à son intégration internationale sous la forme d'une économie périphérique dépendante, inapte d'une part à fonder son propre développement sur une utilisation intérieure accrue de ses considérables ressources minérales et agricoles et d'autre part d'influer sur la formation des prix dans les marchés internationaux. Une stratégie industrielle pour les années 80 ne doit pas se fonder seulement sur la recherche d'avantages internationaux comparés et

^{27/} M. Godfrey "Exports and Structural Adjustments in Sub-Saharan Africa" IDS Bulletin Jan. 1983, p. 39 et 40

^{28/} B. Balassa "Export Response to External Shock in Sub-Saharan Africa", Journal of Policy Modelling, 1983, p. 70 à 102. Les Résultats obtenus en matière d'exportation par les économies tournées vers les marchés ont été supérieurs à ceux des interventions et des pays selon Balassa.

Tableau 9 : Produits à indice d'avantage comparé > 1, dans cinq pays d'Afrique, 1976-1978

Egypte	Côte d'Ivoire	Kenya	Maroc	Tunisie
Conserves de fruits	Préparations alimentaires	Préparations à base de viande	Préparations à base de poisson	Préparations à base de céréales
Tubercules	Préparations à base de fruits	Farines	Céréales et amidons	Fruits séchés
Boissons	Extraits de café	Préparations à base de fruits	Préparations à base de fruits	Conserves de fruits
Boissons alcooliques	Aliments pour animaux	Thé	Aliments pour animaux	Sucre
Produits lainiers	Caoutchouc régénéré	Margarine	Boissons alcooliques	Boissons alcooliques
Produits pétroliers	Fil métal travaillé	Préparations alimentaires	Pâte et déchets de papier	Pâte et déchets de papier
Huiles essentielles	Produits pétroliers	Produits pétroliers	Huiles animales	Huiles végétales
Produits de beauté	Huiles végétales	Produits chimiques minéraux	Huiles végétales	Produits chimiques minéraux
Articles en cuir	Huiles essentielles	Produits chimiques minéraux	Produits chimiques minéraux	Huiles essentielles
Filés	Produits chimiques	Extraits tinctoriaux	Produits chimiques minéraux	Cuir et articles en cuir
Cotonnades	Articles en bois	Produits pharmaceutiques	Engrais manufacturés	Articles en liège
Textiles artificiels	Articles en papier	Savon	Articles en cuir	Cotonnades
Parquets	Ciment	Produits chimiques	Articles en liège	Textiles artificiels
Aluminium	Véhicules routiers	Cuir	Filés	Parquets
Ameublement		Articles en bois	Cotonnades	Plomb
Articles de voyage		Articles en papier	Tissus	Récipients métalliques
Habillement		Ciment	Articles de toilette	Articles de voyage
Chaussures		Verrerie	Production d'argent	Habillement
Imprimés		Récipients métalliques	Plomb	Chaussures
		Articles ménagers en métal	Equipements ménagers en métal	Autres articles manufacturés

L'indice RC_A s'écrit : $RC_A = \frac{X_{ij}/X_{im}}{X_{wj}/X_{wm}}$

où X_{ij} = exportations du produit j par le pays i
 X_{wj} = exportations mondiales du produit j
 X_{im} = exportations d'articles manufacturés par le pays i
 X_{wm} = exportations mondiales d'articles manufacturés

Source : ONUDI. Changing Patterns of Trade in World Industry, UN New York 1982, p. 118 et 119, 121 à 122, 115 à 118, 118 à 120, 132 à 134, 186 à 188.

d'une libéralisation à sens unique, qui risquerait de signifier l'élimination pure et simple d'une forte proportion de l'activité manufacturière dans la plupart des pays d'Afrique. L'élaboration d'une base industrielle viable, capable d'utiliser efficacement les abondantes ressources naturelles de l'Afrique, doit demeurer une politique prioritaire. La création d'une telle base industrielle s'impose au préalable pour soutenir une stratégie d'industrialisation orientée vers les exportations et capable d'exploiter les avantages dynamique comparés.

Le canevas d'industrialisation établi au cours des deux précédentes décennies s'est révélé inapte à susciter une croissance socio-économique soutenue. Le développement industriel est pourtant indispensable pour réduire la dépendance internationale de l'Afrique et sa vulnérabilité aux choc extérieurs. L'industrie africaine doit être restaurée et orientée vers l'atténuation des actuels problèmes économiques de l'Afrique et l'établissement d'une base en vue de la reprise de la croissance économique.

A cette fin, l'industrie africaine doit être refondue de deux façons fondamentales. Un, le développement industriel doit mieux s'intégrer à chaque économie nationale. L'industrie doit reposer sur l'exploitation des ressources. La proportion des importations dans l'offre totale, qui passe pour atteindre 60 % au Nigéria, doit baisser. L'industrie doit produire en plus grande quantité l'outillage et les marchandises nécessaires pour ranimer l'agriculture. La création d'une industrie des machines agricoles et d'une industrie des engrais adaptées au potentiel actuel des ressources de l'Afrique et au régime foncier existant, est d'une importance vitale pour augmenter la productivité dans le secteur des cultures vivrières et des cultures marchandes. On doit s'efforcer aussi de ranimer les petites industries qui travaillent dans les centres ruraux et semi-ruraux voués aux besoins de l'agriculture. Par le passé, la croissance d'entreprises industrielles modernes a souvent contribué à détruire le secteur inorganisé des villages, détériorant ainsi les liens de l'industrie avec l'agriculture. Dans la plupart des pays africains, même les grands, comme le Nigéria, la part des sous-traitants locaux reste anormalement basse. Le tissu industriel présente de gros trous, indiquant l'absence de fournisseurs locaux de produits intermédiaires courants. Pour les combler, il faut s'attacher davantage à développer la petite industrie et l'industrie de village^{29/}.

^{29/} Pour le Nigéria, voir ONUDI Industrial Development Review, Nigeria (à paraître).

Deux, la nécessité de ranimer l'industrie de village (comme moyen de renforcer les liaisons entre agriculture et industrie) indique un autre aspect de la restructuration industrielle. Dans la plupart des pays africains, l'industrie se compose d'un secteur public et d'un secteur étranger privé. Le secteur privé intérieur est faible et relativement peu important, sauf peut-être dans les grands pays comme le Nigéria, l'Egypte et le Maroc. Les relations entre industrie privée et gouvernement sont souvent tendues. Tandis que sont accueillis volontiers les investissements étrangers, source de transferts de technologie et de devises fortes, les entreprises étrangères se révèlent souvent la cause essentielle d'un rapatriement croissant des bénéfices et des traitements. De nombreux pays africains connaissent de gros rapatriements des excédents. Au Swaziland, les sorties nettes au compte des services et des capitaux à court terme ont absorbé 50 % des recettes en devises au cours de la période 1979-1982^{30/}. Le volume des rapatriements est de même relativement élevé au Nigéria et en Zambie. Les tentatives en vue de réglementer ces sorties ont souvent été insuffisamment expliquées aux investisseurs étrangers et l'inconséquence des mesures a parfois suscité confusion et ressentiment.

Il s'impose donc de forger une nouvelle relation entre le gouvernement et l'industrie privée, tant intérieure qu'étrangère. Elle ne saurait se borner à prendre la forme d'une "déréglementation" générale et intégrale. Elle devrait comprendre un renforcement de la coopération, à l'instar de certains pays d'Asie de l'Est ayant obtenu les meilleurs résultats, où, dans certains secteurs, le gouvernement, en échange de son appui, exige un meilleur rendement, un accroissement de l'investissement intérieur ainsi que de l'utilisation des matières premières et produits intermédiaires du pays et un plus grand accès aux marchés étrangers. De nombreux faits attestent qu'un large champ s'ouvre à une telle coopération. Bon nombre des prix que l'Afrique doit payer pour ses importations sont des prix administrés, résultat d'une collusion oligopolistique entre un nombre relativement faible d'entreprises. Des auteurs ont bien décrit les méthodes précises de mise en oeuvre de ces arrangements dans l'industrie mondiale de l'électrotechnique (qui fournit une part importante des importations africaines d'articles

30/ UNIDO Industrial Development Review, Swaziland UNIDO/IS.516 (1985).

manufacturés^{31/}. Les prix présentent aussi de fortes distorsions dans la plupart des pays d'Afrique. Les systèmes des prix et des impôts, par leurs inconvénients, détournent et contrecarrent parfois les investissements étrangers. Des négociations approfondies et suivies peuvent contribuer à améliorer les conditions régissant les importations de technologie par l'Afrique. Les gouvernements peuvent en contrepartie accroître les possibilités de développement des échanges régionaux, de rationalisation de la structure des prix et d'adoption des mesures financières appropriées.

Constituer une nouvelle association entre gouvernement et industrie et restructurer l'industrie pour renforcer ses liaisons avec l'agriculture peut fournir les éléments essentiels d'un programme visant à réduire la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs extérieurs et sa dépendance à l'égard des technologies, matières premières et capitaux importés. Accusée encore davantage au cours de la crise actuelle, cette dépendance est un legs du passé colonial de l'Afrique. Le répudier n'est pas se désindustrialiser, mais restructurer l'industrie pour en faire un instrument d'amélioration du développement réalisé par l'Afrique.

Enfin, il convient de souligner qu'une restructuration de l'industrie africaine, par des liaisons renforcées avec l'agriculture et la constitution d'une nouvelle association entre gouvernement et industrie, nécessite une profonde réorganisation du mode de détermination de la politique industrielle dans les pays d'Afrique. Une analyse soignée et sereine des erreurs commises au cours de la décennie précédente conduira à reconnaître comment des projets spécifiques sont devenus en fait des facteurs accélérant la dégradation des ressources en devises des pays d'Afrique. La réadaptation des projets existants et l'organisation de nouveaux projets pourront alors s'entreprendre dans un cadre de mesures générales qui évite les erreurs passées et promet une utilisation plus efficace et plus effective des capitaux industriels tant intérieurs qu'étrangers.

^{31/} Epstein B. et Newfarmer R. "Imperfect International Markets and Monopolistic Prices to LDCs", Cambridge Journal of Economics, No 1, 1982, p. 33 à 50.

TROISIEME PARTIE : GESTION DE LA DETTE INDUSTRIELLE

L'utilisation efficace des apports financiers étrangers à l'industrie constitue de toute évidence une priorité pour l'Afrique d'aujourd'hui. Il est peu probable que la part du secteur industriel soit grande dans la dette africaine totale - comme on peut le voir aux tableaux 7 et 9, l'ONUDI la situe aux environs de 5 à 8 % ces dernières années. Mais comme la capacité de l'industrie à obtenir des recettes en devises est aussi très faible et, comme nous l'avons noté au paragraphe précédent, beaucoup de grands projets dépendent chroniquement du financement étranger. Une réduction des devises disponibles peut avoir des répercussions très graves pour l'industrie manufacturière africaine. Dans les pages ci-après, nous allons examiner les politiques qui peuvent permettre de réduire la vulnérabilité du secteur industriel aux variations des apports financiers étrangers.

3.1 Options politiques à court terme

Les gouvernements africains et la plupart des institutions donatrices s'accorderaient à penser que, en dépit des difficultés actuelles, il est facile de déterminer celles des entreprises industrielles qui méritent d'être sauvées et remises sur pied. Les critères régissant ce choix varieraient selon les institutions. Dans la deuxième partie du présent document, on a fait valoir qu'il conviendrait de donner priorité aux entreprises qui fabriquent des moyens de production pour l'agriculture, peuvent combler les déficits de la production dans les branches des produits intermédiaires et des biens d'équipement, transforment des ressources minérales ou sont essentiellement (du moins potentiellement) orientées vers l'exportation. L'établissement d'une courte liste de ces entreprises et une évaluation du niveau minimal incompressible de ressources étrangères nécessaires pour leur remise en état pourraient servir de base à la négociation des conditions auxquelles le financement étranger peut être apporté à ces entreprises.

On estime généralement que la capacité des pays africains à renégocier les arrangements de financement international est faible. On reconnaît cependant de plus en plus que l'incapacité évidente de nombreux pays africains à assurer le service de leurs dettes à court terme en réduisant simplement le niveau de consommation les met en meilleure position pour renégocier un rééchelonnement de cette dette. En effet, la réaction des créiteurs publics et privés à une baisse continue et considérable du niveau de vie dans les pays débiteurs varie

considérablement^{12/}. Les pays africains ne peuvent que gagner à rechercher avec soin les sources de financement industriel, projet par projet, et en adoptant une position de négociation tenant compte des réactions et des priorités du créancier^{13/}. Les divers pays africains auraient aussi beaucoup à gagner en adoptant une position commune sur la question de la dette comme l'ont fait les pays d'Amérique latine. Des pays africains comme l'Algérie, dont la dette bancaire représentait 13,5 % de la dette totale en 1982^{14/} et le Nigéria, qui a renégocié avec succès en 1984 les dettes du secteur privé causées par les exportations, en dépit des frictions avec le FMI, ont un poids considérable dans les négociations. Une stratégie coordonnée en ce qui concerne les dettes nationales des pays africains peut s'avérer payante dans la mesure où elle permettrait de lier la restauration de la capacité à assurer le service de la dette et le secteur industriel.

On peut avancer que la renégociation de la dette permet de conclure des alliances entre des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ayant de graves problèmes de déséquilibre structurel et de liquidité et étant de ce fait dans l'incapacité à assurer le service de leur dette.

Le fait de mettre une étiquette économique sur les pays africains ainsi que sur d'autres pays en développement appellera une comparaison immédiate avec la situation consécutive à la première hausse des prix du pétrole, qui a fait naître en 1975 la catégorie des "Pays les plus gravement touchés". Cette catégorie a été adoptée par les Nations Unies et notamment par les institutions nées des accords de Bretton Woods. Nous remplacerions cette appellation par celle de "Pays à économie la plus déséquilibrée" qui recouvrerait une catégorie dans laquelle on trouverait des pays en développement, certains pays développés et les groupes qui partagent le même souci dans pratiquement tous les pays en développement. Les procédures servant à fournir un appui politique et économique à ces pays pourraient être analogues à celles qui ont été utilisées

^{12/} On trouvera une description des diverses réactions en matière de crédit dans Krumm K., African Debt, Banque mondiale, 1985, p. 28 à 32.

^{13/} Les priorités et les réactions des banques dont les prêts aux pays en développement comptent pour une grande part de leurs prêts totaux diffèrent de celles des banques dont les prêts aux pays en développement sont peu importants. Les premiers cherchent par exemple à tout prix à éviter une situation de défaut de paiement. Voir F. Stewart "International Debt and North-South Relations", World Development, vol. 13, N° 2, 1985, p. 194 et 195.

^{14/} Stewart F., op. cit., p. 200.

après 1975, à la seule différence qu'en 1985 et probablement dans les années suivantes, il est peu vraisemblable que la situation économique s'améliore. En particulier, la sécheresse qui a sévi en Afrique et la désorganisation économique et sociale qui a suivi persisteront malheureusement pendant un certain temps. Comme par le passé, il sera peut-être possible à tous ces pays d'obtenir un financement à des taux de faveur de la Banque mondiale et du FMI. Les fonds alloués à l'industrie devraient servir à constituer un capital de travail, à acheter des pièces détachées et des produits intermédiaires et à importer le savoir-faire et les compétences indispensables pour assurer et justifier des investissements industriels à court terme. Il faut reconnaître que les apports de services, bilatéraux ou multilatéraux, fournis par le biais de projets de coopération technique mis en oeuvre par des institutions internationales ou par des institutions nationales ou éventuellement par des entreprises commerciales, n'ont pas beaucoup de chances de succès s'ils ne sont pas étayés par des ressources provenant d'un appui financier minimal. Les services d'assistance technique devraient être combinés avec un financement minimal pour l'achat de pièces détachées et de matières premières, au moins temporairement. Ces considérations valent aussi pour des accords commerciaux divers pour lesquels il faudrait prévoir non seulement des services en matière de gestion et des services d'experts, comme cela tombe sous le sens, mais aussi l'engagement d'institutions de financement et/ou la fourniture de fonds. A cet égard, il convient de centrer l'attention sur les pays développés qui reconnaissent l'urgence de ces problèmes. Il faut prendre des dispositions pour stimuler et appuyer en particulier les petites et moyennes entreprises des pays développés à économie de marché qui peuvent conclure avec ces pays à économie déséquilibrée des accords qui peuvent se révéler bénéfiques pour les deux parties; certaines de ces entreprises du monde industrialisé recherchent des marchés nouveaux pour les ressources les plus précieuses qu'elles possèdent : les compétences, le savoir-faire et les services. Il est clair qu'un aspect essentiel de ces arrangements serait l'acceptation par les gouvernements des pays développés de la fourniture d'un appui institutionnel effectif aux efforts déployés tant par leurs petites entreprises que par les gouvernements des pays en développement concernés.

Les gouvernements des pays africains doivent appuyer l'aide internationale par des politiques qui permettent d'améliorer le choix, la réalisation et l'administration des projets. Par le passé, des erreurs coûteuses ont été faites lorsque des projets ont été approuvés pour la seule raison qu'il y avait des

ressources étrangères pour les réaliser. Il importe d'améliorer les techniques et procédures de planification des projets pour évaluer de manière réaliste les possibilités du marché et le potentiel de ressources. Avec une rationalisation des structures des prix intérieurs, ces mesures sont indispensables pour assurer une utilisation efficace de la portion des ressources étrangères acquises à des conditions favorables attribuée à l'industrie.

3.2 Politiques à moyen terme

L'assistance internationale à des conditions de faveur apportée à l'industrie peut également faire l'objet de négociations entre le gouvernement donateur et le gouvernement bénéficiaire. Une des caractéristiques négatives importantes de l'APD est l'obligation dans laquelle se trouvent les pays bénéficiaires d'acheter dans les pays donateurs. Du fait de la situation économique difficile des pays développés, les programmes d'aide de ces pays tendent à être conçus de manière à favoriser l'industrie locale. Parmi les facteurs nouveaux dans ce domaine, on peut citer le renforcement en 1983 des principes directeurs du CAD sur les crédits à l'exportation en vue d'améliorer la transparence du "financement associé". Il s'agit ici d'une variante de l'aide liée dans laquelle l'APD est combiné à un financement à des conditions normales de telle manière qu'une partie ou la totalité de l'accord est lié à un achat dans le pays donateur. Après l'adoption de ces directives, le volume du financement associé a diminué. Mais la tendance au bilatéralisme renforce les possibilités de renforcement des aides liées avec, inévitablement, l'intérêt du pays donateur prenant le dessus sur celui du pays bénéficiaire.

Il existe une autre forme de l'aide liée, distincte de l'aide au titre d'un projet ou du financement associé : les programmes d'importation de produits de base. Il s'agit en effet d'un apport aux ressources en devises et aux ressources totales du pays bénéficiaire mais l'argent doit être utilisé pour l'achat de biens à des fournisseurs du pays donateur. Cette aide est donc plus souple que l'aide au titre d'un projet et il est plus facile pour le pays bénéficiaire d'obtenir des devises pour des moyens de production indispensables. L'APD prend parfois la forme d'une aide pour le rétablissement de la balance des paiements - par exemple l'assistance de la Suède pour le financement des importations de pétrole de la Tanzanie. Ce type d'aide, très utile à court terme tend, à long terme, à accroître la dépendance du pays bénéficiaire à l'égard des autres pays. L'APD devrait servir à renforcer le pouvoir de planification et de prise de décisions en particulier dans les pays situés au sud du Sahara, dont

L'indépendance est généralement relativement récente, et non pas à accroître leur dépendance. Dans la situation économique et sociale difficile où se trouvent ces pays, l'administration a évidemment beaucoup de peine non seulement à gérer la crise mais aussi à absorber efficacement l'AFD.

Il est évident que, en ce qui concerne l'Afrique, les pays donateurs ont automatiquement tendance à favoriser l'AFD à court ou à moyen terme au détriment du long terme. Même pour l'AFD à long terme, l'enseignement et l'auto-suffisance agricole pourraient figurer au premier rang des préoccupations du pays donateur. La perception du rôle central de l'industrialisation dans le développement souffre de l'urgence apparente de mesures dans d'autres domaines et exige une vue à moyen terme et à long terme. Les tendances à la croissance négative dans les investissements fixes en Afrique et les difficultés à mobiliser l'épargne nationale font que le succès de la Décennie du développement industriel de l'Afrique dépend essentiellement des ressources étrangères, en particulier compte tenu de la part importante des importations dans les investissements industriels dans la région.

Le problème des échéances est étroitement lié à celui du sectorialisme, c'est-à-dire à l'aspect sectoriel de l'APD. L'aide à d'autres secteurs peut aussi aider l'industrie manufacturière si le développement de l'agriculture ou de l'infrastructure est fondé sur l'utilisation de produits du secteur manufacturier local et renforce par conséquent la demande de produits manufacturés. L'amélioration de l'infrastructure, de l'éducation, des communications et de l'alimentation en énergie peut effectivement avoir un effet positif sur l'industrie manufacturière.

Le fonctionnement de ces mécanismes, en particulier dans le contexte africain n'a cependant pas toujours, dans la pratique, apporté les avantages attendus. L'aide liée ne favorise naturellement pas l'utilisation de produits locaux dans un projet : elle peut aussi être associée avec le projet dans sa phase opérationnelle si celle-ci fait appel à des éléments importés. Ce type d'industrialisation est une application inappropriée de l'aide sectorielle : même si les apports importés ne doivent pas spécialement venir d'un pays donné, le progrès de l'industrie dépend totalement des apports étrangers alors que les recettes d'exportation sont déterminées par les fluctuations des marchés internationaux et des taux de change.

Certains donateurs bilatéraux font des efforts particuliers pour encourager la participation locale et en particulier la croissance de l'industrie manufacturière en planifiant ses apports à des projets bénéficiant d'une assistance dans d'autres secteurs. Compte tenu de la structure industrielle incomplète de la plupart des pays africains et de la nécessité d'exploiter autant que possible les complémentarités, la CEPD constitue une caractéristique essentielle du plan d'action de Lagos et de la Décennie pour le développement industriel de l'Afrique. Il se peut bien que la région ait le plus grand besoin possible d'une aide liée à des achats. En vérité, la coopération régionale peut porter plus explicitement sur l'APD à l'industrie manufacturière, comme cela se produit pour les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, dont les projets ont attiré une assistance bilatérale et multilatérale importante.

Dans une perspective à moyen terme, il est également nécessaire de remanier la structure de l'aide à des conditions de faveur. L'industrie a particulièrement besoin de compétences pour renforcer l'infrastructure institutionnelle et améliorer les services de gestion et de comptabilité. Souvent, des pays en développement comme l'Algérie, le Brésil, la Chine, l'Egypte, l'Inde et la République de Corée peuvent fournir cette assistance plus efficacement et à meilleur compte que les pays développés. Il y a dans le tiers monde et ailleurs des institutions financières avec lesquelles il est possible de conclure des règlements d'ensemble pour l'apport de finance et de services d'experts en vue de la remise en état de certaines entreprises et de certains sous-secteurs manufacturiers.

Il est certainement possible d'améliorer les conditions des apports d'aide à des conditions de faveur à l'Afrique et peut-être de modifier leur structure mais il semble peu réaliste de s'attendre à des "transferts massifs" du type de ceux qui ont été préconisés dans les rapports Brandt et par quelques autres auteurs au début des années 80^{35/}. Il semble peu probable que les volumes de l'aide augmentent en termes réels, au moins à moyen terme. Il est peut-être cependant important de réexaminer et de réactiver les mécanismes de certains de ces systèmes proposés, à la lumière des problèmes particuliers auxquels l'Afrique doit faire face aujourd'hui. Pour reprendre par exemple la proposition faite pour la première fois par l'ancien Chancelier autrichien Bruno Kreisky et concernant un transfert commun de ressource réelle par les pays développés

^{35/} On trouvera une liste de ces propositions dans le document UNIDO, IP/WG.377/1 du 30 Juin 1982, annexe I.

à économie de marché en vue de la mise en place de l'infrastructure nécessaire dans les pays en développement, il est peut-être possible de trouver le moyen de fournir d'urgence à l'industrie africaine et à son infrastructure les apports indispensables sous la forme d'équipement, d'éléments et de pièces détachées. Les institutions donatrices multilatérales, telle la Banque mondiale, militent en faveur d'une stratégie d'industrialisation orientée vers l'exportation pour l'Afrique. Les propositions concernant la réalisation d'une telle stratégie ont cependant un caractère relativement général. Au lieu de reprendre les arguments traditionnels, ces propositions devraient essentiellement porter sur les questions suivantes : quels sont les marchés pour les exportations des produits manufacturés africains ? Quels obstacles barrent l'accès à ces marchés (le cas échéant) et quelles politiques les pouvoirs publics et le secteur privé peuvent-ils appliquer pour éliminer ces obstacles ? Comment les petits pays peuvent-ils pratiquer une diversification des exportations ? Quelles sont les chances d'une amélioration régulière et continue des termes de l'échange de l'Afrique au niveau international ? Etc.

Si les responsables africains veulent adopter une politique viable orientée vers l'exportation, ils devront examiner ces questions, produit par produit, et élaborer des politiques "cousues main" pour exploiter les marchés offerts. Le fait que ces politiques peuvent être couronnées de succès est prouvé par l'augmentation du nombre d'accords d'échanges compensés dans l'ensemble du monde en développement - par exemple l'accord commercial d'un montant de un milliard de dollars entre le Brésil et le Nigéria, conclu au début de 1985, qui a fait du Brésil le plus important partenaire commercial du Nigéria. Négociés et contrôlés avec soins, des accords semblables peuvent constituer un bon moyen d'obtenir un accès aux importations de technologie, d'éviter des problèmes de la dette et de diversifier les sources et les destinations commerciales^{36/}. Il est souhaitable que le secteur public et le secteur privé participent dès le début à l'élaboration et à l'exécution de ces projets d'échange et d'investissement au niveau régional ainsi qu'aux accords commerciaux Sud-Sud.

Pour les pays africains plus petits, la spécialisation industrielle internationale implique nécessairement une certaine coopération économique régionale. Les programmes d'intégration ne manquent pas mais le niveau des

^{36/} Belcher W. "Uncertain Partners: South-South Trade Between Brazil and Black Africa", Managing International Development, Janv.-Nov. 1984, p. 7 à 22.

échanges et des investissements régionaux est resté malheureusement très bas. L'incapacité à mettre au point des stratégies coordonnées au niveau régional en matière d'échanges et d'investissements est une des causes importantes de la vulnérabilité internationale d'une grande partie de l'industrie africaine.

Les grands pays africains - l'Algérie, l'Egypte, le Nigéria, le Maroc, le Zimbabwe - peuvent concevoir une stratégie d'industrialisation nationale. Certains de ces pays ont traversé une phase relativement complète d'industrialisation par le biais du remplacement des importations, semblable en général à celle qui a été appliquée dans les années 60 par certains NPI - le Brésil en particulier. Ces pays africains peuvent sérieusement envisager d'établir entre le gouvernement et l'industrie un lien qui permette d'exploiter au mieux les possibilités des marchés internationaux. Il est peu probable que ces possibilités et que les politiques à mettre au point soient des répliques exactes de celles qu'avaient connues les NPI dans les années 70. Les pays africains relativement avancés ne peuvent se contenter de reprendre l'expérience des NPI. Il leur faut se doter d'une capacité d'adaptation des politiques à une situation du marché évoluant rapidement et encourager des institutions évolutives, conditions qui ne sont pas le produit automatique de l'ouverture de l'économie aux forces internationales du marché^{37/}. En cas de succès, une telle stratégie peut réduire la dépendance financière internationale des entreprises manufacturières de ces pays tant en leur permettant aussi bien d'accroître leurs recettes d'exportation que de mieux utiliser les ressources locales dans le processus d'industrialisation. Le service de la dette peut ainsi progressivement être facilité à moyen terme et la gamme de possibilités offertes à ces pays sur les marchés financiers internationaux devrait s'élargir.

Les petits pays du sud du Sahara, par contre, n'ont pas connu de phase soutenue d'industrialisation par le biais du remplacement des importations. Il y a donc peu de chance qu'une stratégie d'industrialisation orientée vers l'exportation réussisse. La remise en état des structures industrielles est rendue difficile par la dimension réduite des marchés nationaux. S'il est vrai

^{37/} Les pays du Maghreb peuvent par exemple établir une relation spéciale avec la CEE. Cette relation aura des incidences importantes sur la spécialisation industrielle à l'intérieur de ce groupe de pays. Les NPI ont également développé une relation spéciale avec les Etats-Unis d'Amérique dans les années 70 mais la CEE est mieux en mesure de protéger les structures industrielles contre les forces du marché mondial et les institutions financières régionales peuvent apporter un appui plus important.

que des politiques visant par exemple à encourager les industries de village et à réorienter les structures industrielles de façon à donner priorité à la fabrication de moyens de production agricole ont toutes chances de se révéler bénéfiques, il est difficile d'imaginer de grandes entreprises de fabrication de produits intermédiaires ou de biens d'équipement qui puissent procurer les apports nets de devises. Pour ces pays, une stratégie orientée vers l'exportation peut se traduire par une vulnérabilité accrue aux évolutions des prix sur les marchés internationaux des produits. La conclusion qui s'impose est donc que, pour les petits pays africains, une harmonisation régionale effective des politiques d'investissements industriels est une condition indispensable à la remise en état du secteur manufacturier. Si les réalités politiques excluent la possibilité d'harmonisation régionale effective, les petits pays africains n'ont pas la possibilité, livrés à eux-mêmes, de réaliser de grands projets industriels viables. En dépit de l'adoption de mesures visant à modifier cette situation, l'industrie continuera à absorber des ressources étrangères. Pour les petits pays africains, l'harmonisation régionale doit demeurer un objectif à moyen terme important.

QUATRIEME PARTIE : CONCLUSION

Le présent document a présenté une vue d'ensemble des modifications des structures industrielles en Afrique et a examiné les incidences de la détérioration de la situation de la dette sur l'industrialisation du continent. Diverses mesures à court terme et à moyen terme pour la restructuration de l'industrie et la réorganisation de la dette ont également été examinées. Il convient de souligner que l'élaboration d'une stratégie macro-économique cohérente concernant le secteur industriel doit être fondée sur une connaissance détaillée de cas individuels; sans cette connaissance, il sera matériellement impossible d'identifier l'ensemble des possibilités et des politiques applicables. Il n'est ni possible ni souhaitable d'avoir une déréglementation générale ou un contrôle total de l'Etat, si l'on veut faire de l'industrialisation un instrument servant à réduire la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs extérieurs. Ce qu'il faut, c'est examiner cas par cas les possibilités de combiner les initiatives des pouvoirs publics et les initiatives orientées vers le marché visant à remettre en état l'industrie et renégocier les conditions des apports de moyens financiers internationaux^{36/}.

^{36/} Le type de recherche indiqué dans le document "External debt and the industrial sector in Africa: Outline of an approach" soumis à la présente réunion, peut servir de point de départ à un programme de recherche dans ce sens.

